

Site fondateur de la Nouvelle-France

L'île aux Basques, lieu des chasseurs de baleines

La période basque, à la fin du XVI^e siècle, commence à peine à être bien documentée

La période basque a débuté 28 ans avant la fondation de Québec, mais elle commence à peine à être bien documentée, deux ans après la création du Parc de l'aven-ture basque à Trois-Pistoles.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'île aux Basques a été le théâtre des premiers échanges commerciaux entre Européens et Amérindiens dans l'estuaire du Saint-Laurent. Les Basques prirent contact avec eux dès leur arrivée, à l'été 1580. Ils revinrent ensuite chaque été chasser la baleine, jusqu'en 1640.

«Les Basques sont devenus les spécialistes de la chasse à la baleine blanche dans la baie de Biscaye au XV^e siècle, dans l'estuaire du Saint-Laurent au XVI^e siècle et par la suite dans le nord de la Norvège. Ils chassaient les baleines de façon commerciale», dit Michael Kingsley, un biologiste qui se spécialise dans l'étude des mammifères à l'Institut Maurice-Lamontagne du Bas-Saint-Laurent.

«Ils chassaient surtout les baleines franches, plus lentes que les autres.» Mais quand un cachalot se présentait, ils ne le négligeaient pas, ajoute-t-il. Les Basques chassaient les baleines en chaloupe, comme dans *Moby Dick*. Ils les poursuivaient en ramant, lançaient leur harpon et s'attachaient à la baleine atteinte. Parfois, ils perdaient la chaloupe.

«Le harponneur tâchait de s'approcher de sa proie pour lui transpercer les poumons ou le cœur à l'aide d'une lance», lit-on dans *L'île aux Basques*, un ouvrage réalisé sous la direction de Raymond Rioux, directeur de la société Provancher d'histoire naturelle, propriétaire de l'île.

La baleine franche fait de 12 à 16 mètres de long et pèse souvent cinquante tonnes. Les Basques français s'attaquaient donc à un très gros mammifère dans l'estuaire du Saint-Laurent, au large de Trois-Pistoles, avant la fondation de Québec.

«C'est une baleine qui ne va pas très vite, à deux ou trois nœuds; ils la chassaient dans l'estuaire parce que c'était moins dangereux», dit Michael Kingsley. Aujourd'hui, il n'y a plus de baleines franches dans l'estuaire, où on la chassait encore au XVIII^e siècle.

Grosses comme les cachalots

«C'est aussi gros que les cachalots. Les Basques se retrouvaient tout seuls au bout des baleines franches» à Chafaud aux Basques, à Tadoussac et aux Escoumins. Les baleines dérivèrent vers l'île aux Basques avec le courant. C'était le meilleur site à cause des courants du fleuve et du Sague-

nay, suppose le biologiste. Un autre biologiste, Pierre Fontaine, de l'île Verte, partage cet avis. Les Basques tuaient les baleines à l'embouchure du Saguenay et vers Grande-Bergeronne, puis utilisaient le courant pour faire dériver le mammifère. Ils dépeçaient une partie des baleines sur la Côte-Nord, car ils ne tenaient pas à remorquer le mammifère de 50 tonnes. «Mais ça prend un endroit où on peut l'échouer sur la grève et dérouler le gras dans un foin», dit-il.

«Le courant permet de remorquer les baleines, ajoute Michael Kingsley; c'est une destination naturelle pour les carcasses à la dérive, l'île aux Basques, à la fin d'un courant naturel. Le courant du Saguenay, c'est comme un jet d'eau vers la Côte-du-Sud et en aval de l'estuaire, un tourbillon. Il y a aussi des stations à terre, c'est sûr.»

Selon le biologiste, les Basques ne chassaient pas les rorquals bleus. «Les rorquals sont des animaux à vitesse, à l'abri d'une tel-

le chasse. Ça prend un chasseur avec un bateau à vapeur, pour le rorqual»; sinon, c'est impossible.

Les rorquals étaient peu connus des baleiniers, même à l'île de Nantucket, au XIX^e siècle, ajoute-t-il. S'attacher au rorqual avec un harpon lancé mécaniquement, ça devenait trop dangereux.

En 1851, Herman Melville fait mention d'une telle aventure dans *Moby Dick* où la Baleine blanche, mais c'est le cachalot que le héros poursuit. La baleine franche, elle, fut chassée sur la côte est pendant les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

On était venu à bout de ces stocks de baleines de l'Est canadien à la fin du XIX^e siècle. Les navires ont blessé par la suite les baleines franches noires. Au Groenland, on évalue les baleines boréales entre 8000 et 10 000 individus de nos jours, selon Michael Kingsley. Au large de Cape Cod, de Boston et de New York, il y a beaucoup de collisions.

Les baleines franches noires sont devenues rares, explique Michel Kingsley. Il ne reste plus que 300 ou 400 de ces baleines franches de l'Atlantique du Nord-Ouest. Ce sont elles que les Basques avaient d'abord pêchées dans le golfe de Gascogne.

Quant à la baleine boréale, elle a d'abord été chassée par les Basques espagnols au Labrador, dans le détroit de Belle-Isle, vers Red Bay et Saddle Island, puis près du Groenland.

Les Basques français chassaient à l'embouchure du Saguenay. Ces deux types de baleines franches étaient idéales pour eux en raison de la quantité d'huile qu'on en extrayait.

1000 Basques en visite à Trois-Pistoles

Patrice Corbeil, attaché au Centre d'interprétation des mammifères marins à Tadoussac, dit que 35 000 visiteurs viennent à Tadoussac pour voir les baleines de la mi-mai à

la fin d'octobre. Les gens viennent observer les rorquals communs, aussi appelés «gibarts», la deuxième plus grosse baleine au monde.

La baleine bleue, ou rorqual bleu, vient aussi dans la fosse laurentienne. C'est la plus grosse baleine. On en a compté 18 cette saison dans l'estuaire, dit-il. Elle est plus difficile à observer, car le temps de plongée atteint 20 minutes par rapport à cinq pour les rorquals communs.

La famille des baleines franches chassées par les Basques arbore des fanons de trois mètres au lieu de dents comme la famille des rorquals et la famille des baleines grises. Patrice Corbeil dit qu'on a vu trois baleines franches à Percé cet été et dans la baie de Fundy. Elle est rare dans le golfe et quasi exterminée dans l'Atlantique.

Isabelle D'Amours, l'historienne du Parc de l'aventure basque de Trois-Pistoles, dit que le musée a attiré au-delà de 1000 Basques durant ces deux étés à Trois-Pistoles, et le restaurateur signale que la pelote basque a suscité la venue de très grands sportifs sur le nouveau terrain de jeu. L'historienne ajoute que les baleines franches avaient la cote auprès des Basques parce que celles-ci offrent beaucoup d'huile et qu'elles flottent après leur mort.

Loin des cachalots de Nantucket

On est loin de la chasse aux cachalots de Nantucket, les baleines à dents. Mais le cachalot que chassait le capitaine Achab, dans le roman de Melville, vient aussi dans l'estuaire à l'occasion. Cette grande baleine vit dans tous les océans, même si elle venait peu dans l'estuaire en principe.

Néanmoins, Patrice Corbeil, attaché au GREM de Tadoussac, parle de 15 cachalots venus récemment. Il en voit à tous les étés depuis six ans que son groupe s'active à Tadoussac. À son avis, avant 1989, il y en avait aussi, mais les gens de Québec ne s'en occupaient pas et disaient même qu'il n'y avait aucune baleine.

Le cachalot était chassé pour «une espèce de graisse nommée sperme ou blanc de baleine», l'huile de qualité supérieure qu'il a dans la tête. À Nantucket, les navires-usines dépeçaient la bête en mer, un vrai carnage, raconte l'historienne. Il y eut jusqu'à 2,4 millions de cachalots à une époque. Il y en a encore un million dans les mers.

Depuis 1966, la chasse aux baleines est interdite au Canada, mais les Japonais chassent encore sous le couvert de l'exploration scientifique, disent les écologistes. Depuis 1979, la chasse au béluga a également été interdite au Canada.

Patrice Corbeil parle de «dix dauphins à flancs blancs, différents des marsouins, venus dans l'estuaire cet été», et de 500 à 600 bélugas. Il fait état enfin de 40 rorquals communs qui se baladent dans l'estuaire à Tadoussac. Et on en trouve davantage aux Escoumins, à Sept-Îles et à l'île d'Anticosti.

La baleine franche noire (*Eubalaena glacialis*) est pratiquement disparue de l'estuaire du Saint-Laurent.

Vestiges de la présence basque

Des sites difficiles à explorer

Il y aurait eu de 400 à 500 pêcheurs basques sur le fleuve vers 1585

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

C'est à Bordeaux, à La Rochelle et à Paris que commença la recherche sur la venue des Basques au Canada. Laurier Turgeon, un anthropologue de l'Université Laval, mena des recherches de 1983 à 1989 dans les archives nationales de France.

«À Bordeaux, c'était le "jackpot", avec 6000 documents dans les archives notariales.» C'est là qu'il a entrepris ses recherches avec un directeur de thèse qui avait déjà étudié le sujet. «À La Rochelle, les documents sur la chasse à la baleine, sur la morue, sur la traite des fourrures étaient moins bien conservés.»

Par contre, à Bayonne, à Saint-Jean-de-Luz et à Ciboure, il n'y a plus trace d'archives anciennes. «En 1636, les Espagnols ont brûlé la ville et les archives. Au pays basque, les archives n'existent plus. Mais les Basques se ravitaillaient à Bordeaux et à La Rochelle.»

À Paris, les documents des Archives nationales portent sur les premiers achats de fourrures, qui eurent lieu de 1570 à 1580. Le représentant des Archives nationales du Canada à Paris de 1955 à 1972, René Beaudry, était un Acadien. Il s'intéressait à la pêche au XVI^e siècle et a réalisé un premier examen des documents.

La «Nouvelle Bisquaye» à Tadoussac

Champlain dit clairement que les Basques étaient ceux qui connaissaient le mieux ces lieux. Ce sont eux qui ont nommé les anses de l'estuaire. Champlain nomme d'ailleurs «Nouvelle Bisquaye» le sud du Saguenay sur sa carte.

«Les Basques ont été actifs très tôt. Il y avait les Normands de Rouen, les navigateurs de Saint-Malo. Les navires normands se ravitaillaient aussi à La Rochelle

pour le sel.» Par la suite, l'anthropologue et ses collègues ont cherché les sites vers la baie de Bon-Désir, sur la Côte-Nord, face à l'île aux Basques. «On a fouillé pendant deux ans, mais ça nous paraissait moins riche. Les Escoumins, c'est un mot basque; ça signifie "les mains blessées", ce qui réfère aux chasseurs de baleine qui maniaient les couteaux et se blessaient.»

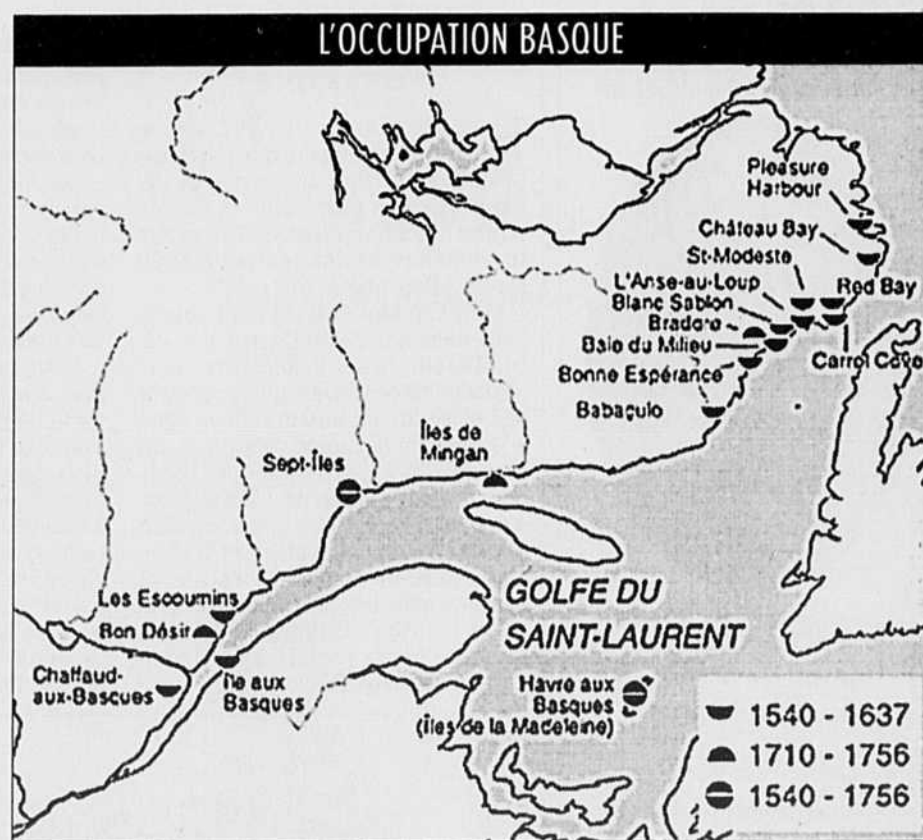
Pour sa part, l'anthropologue Michel Plourde a fouillé les berges de Grande-Bergeronne, à 22 kilomètres de Tadoussac, à Pointe-à-Crapaud et aux Escoumins, à 37 kilomètres. Les sites sont difficiles à fouiller sur la Côte-Nord et à Pointe-aux-Alouettes, où la mer a emporté une partie du site.

Les quatre fours

À l'île aux Basques, on trouva une forte concentration de fours, quatre sites avec des fours. «Moi, je pense qu'entre 1584 et 1585 il y avait cinq ou six navires au moins à l'île aux Basques, à savoir de 400 à 500 pêcheurs basques français dans l'estuaire», dit Laurier Turgeon, un autre anthropologue.

À Red Bay, les Basques espagnols avaient pris position dès les années 1540 aux endroits où l'on trouvait abondamment les baleines et les morues. Après la chasse dans l'estuaire, les Basques vinrent jusqu'au lac Saint-Pierre, où ils traitèrent avec les Indiens. «On a fait pas mal le tour de la question en ce qui concerne l'île aux Basques, estime l'anthropologue. On va faire une autre saison de recherche et on va conclure.»

À Tadoussac, il n'y a pas de site basque pour les chasseurs de baleine parce que le courant du Saguenay s'avère trop fort. Aux Escoumins, on profite de la marée montante. Toutefois, à Chafaud aux Basques on a trouvé un four basque, en amont de Baie-Sainte-Catherine. Mais les anthropologues



Source: L'île aux Basques, Société Provancher, Éditions l'Ardoise

n'ont pas fouillé tout le site parce que celui-ci est trop difficile d'accès.

Il y avait à cet endroit la chasse aux baleines et la chasse aux bélugas. Mais il n'était pas facile de remorquer les baleines. On appela l'endroit Chafaud, du terme «chafaud», pour échafaud; le terme basque signifie «quai». Celui-ci servait pour la baleine autant que pour la morue.

Les Basques ont pratiqué également la chasse à la baleine à Sept-Îles et, après

1710, dans les îles de Mingan. À l'île Nue de Mingan, Pierre Drouin a même identifié cinq fours de type basque. L'industrie baleinière basque s'est éteinte brusquement après la guerre de Sept Ans.

À l'ouest de l'île aux Basques, les sites amérindiens remontent au VII^e et au VIII^e siècle, ce qui est nettement moins ancien que les sites de Coteau-du-Lac, en amont de Montréal. D'autres sites amérindiens de l'île aux Basques pour la chasse et la pêche remontent au XII^e et au XIII^e siècle.

Dauphin, marsouin et béluga

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le marsouin commun est une espèce différente et plus petite que le dauphin. Il mesure quatre ou cinq pieds, est gris foncé de dos et gris pâle sur le ventre; les gens du fleuve l'appellent «pourcil». Quant au marsouin blanc, il s'agit du blanchon, un béluga foncé à la naissance et qui devient blanc, explique le biologiste Michael Kingsley.

Le béluga est un mammifère différent, une baleine à dents de cinq mètres, insiste-t-il. Celui-ci considère qu'il y a eu chasse démesurée au béluga jusqu'en 1950, dans l'estuaire. Il s'en tuait une centaine en une marée avec des pièges en eau profonde.

Parfois, on trouvait 200 bélugas en un piège et une marée. Le béluga est à risque de s'échouer. On en captura 15 000 dans le fleuve de 1880 à 1950, estime ce biologiste. L'estimation actuelle se situe à 650 bélugas dans le fleuve. Mais ce chiffre reste conservateur. La réalité se situe possiblement de 800 à 1000.

Le béluga va des Escoumins à l'île aux Coudres en été, il habite en eau peu profonde près de l'île aux Lièvres, vers les îles de Kamouraska et l'île aux Fraises. Il y a croissance légère des bélugas en ce moment, beaucoup de jeunes. Le béluga peut vivre jusqu'à 24 ans. Pierre Fontaine dit qu'on voit le plus grand nombre de bélugas entre l'île Rouge et Tadoussac.

Le rorqual mange sans cesse

Quant au rorqual commun et au rorqual bleu, ils vont à l'extrémité du chenal laurentien. Mais ce n'est pas là qu'on en trouve le plus. «Selon mes dernières investigations, le rorqual se tient dans le détroit de Belle-Isle et au nord-est du golfe Saint-Laurent». Il apparaît quand il y a des concentrations d'organismes dans un même endroit. «Le rorqual bouffe sans cesse, toute la journée».

L'Institut Maurice-Lamontagne évalue à 340 le nombre des rorquals communs dans l'estuaire et à 1000 le nombre des petits rorquals. On parle aussi de quelques dizaines de rorquals bleus; les femelles atteignent même 33 mètres. «C'est beaucoup plus gros que le cachalot.»

Les marsouins communs sont les plus nombreux, des dizaines de milliers dans l'estuaire du Saint-Laurent. Le recensement aérien donne 10 000 marsouins gris d'un mètre et demi tandis que les chiffres corrigés de l'Institut donnent de 35 000 à 120 000 marsouins communs. Avec le loup-marin, c'est clairement le mammifère qu'on voit le plus fréquemment dans l'estuaire du Saint-Laurent.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Alliance avec
American Airlines

British Airways face à des choix cruciaux

Londres (AFP) — British Airways, la compagnie aérienne la plus performante d'Europe, sera confrontée dans les prochaines semaines à un choix crucial sur son alliance avec American Airlines: l'acceptation des conditions de la Commission européenne ou peut-être l'abandon du projet.

Pour BA, l'échec de cette vaste alliance transatlantique constituerait un sérieux revers pour son ambition de devenir un transporteur «global». La compagnie serait ainsi privée du partenaire idéal pour assurer une présence sur le marché américain.

«Leur incapacité à faire décoller ce projet risque de leur faire perdre quelques années, alors que la concurrence progresse» sur un marché où fleurissent les alliances internationales, estime Mark Derby, consultant spécialisé dans le secteur aérien pour la firme d'audit Deloitte and Touche.

Jusqu'à présent, ni les deux partenaires, ni la Commission européenne, ne paraissent disposés au compromis, alors qu'approche l'échéance du mois de novembre fixée par BA pour obtenir le feu vert des régulateurs. Le projet, destiné à former l'acteur le plus puissant de l'aviation mondiale, avait été annoncé il y a 16 mois.

Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence en visite à Londres cette semaine, a répété qu'il exigeait de BA et AA qu'elles abandonnent 353 créneaux d'atterrissage et de décollage (slots) chaque semaine à l'aéroport de Londres-Heathrow, afin de permettre l'arrivée de nouvelles compagnies.

À présent, seulement deux compagnies américaines, American Airlines et United Airlines, ont accès au plus important aéroport européen. Et à elles deux, British Airways et American Airlines contrôlent actuellement 60 % des vols entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, et 70 % de ceux entre Londres et New York.

BA a rejeté les demandes de la Commission de Bruxelles au début de ce mois et indiqué qu'elle n'était pas disposée à céder plus de 168 slots hebdomadaires.

Pas de marchandage

Mais M. Van Miert a réaffirmé sa détermination. «Il ne s'agit pas d'essayer de trouver un compromis ou je ne sais quel marchandage», a déclaré M. Van Miert, qui a rencontré à Londres le ministre de l'Industrie Margaret Beckett. Le commissaire a ajouté que les régulateurs américains, qui doivent également se prononcer sur l'opération, étaient eux aussi parvenus au chiffre de 350 slots.

Certains analystes estiment que les deux compagnies pourraient revoir à la baisse les ambitions de leur alliance, si les difficultés persistaient. Un éventuel «plan B» pourrait aboutir à un accord commercial plus souple que prévu.

Transaction de 9 milliards entre une firme de courtage et une compagnie d'assurances

Salomon-Travelers, un nouveau géant des services financiers

New York (Reuter-AFP) — Le rachat par Travelers Group de Salomon, société-mère de Salomon Brothers pour plus de 9 milliards de dollars en actions, donnera naissance à l'une des toutes premières firmes d'investissement des États-Unis.

Cette opération annoncée hier vient après plusieurs autres rachats de sociétés d'investissement par des banques ou des sociétés de services financiers et, de l'avis des analystes, elle ne devrait pas être la dernière.

«La vogue des fusions et acquisitions continuera», prévoit Robert Froehlich, de la société de fonds de placement Kemper Funds. «Je ne crois pas qu'il y ait dans le secteur des services financiers une seule société qui soit trop grosse pour être absorbée.»

Salomon Brothers, qui a dominé le marché obligataire américain dans les années 80, est connue pour l'importance des opérations qu'elle réalise pour son propre compte sur les valeurs mobilières et les matières premières. Certains de ses courtiers gagneraient, dit-on, plus d'un million de dollars par an, et c'est sur leur modèle que le romancier Tom Wolfe a créé ses personnages des «Maîtres de l'univers» dans son ouvrage *Le Bûcher des vanités*.

Travelers, qui vend des produits d'assurance, des fonds de placement et d'autres produits financiers, a précisé qu'elle émettrait 1,13 action pour chaque action Salomon et qu'elle regrouperait Salomon avec Smith Barney Holdings, la société de courtage et banque d'investissement qu'elle possède déjà, pour former une nouvelle filiale baptisée Salomon Smith Barney Holdings. Cette nouvelle société se serait classée l'an dernier aux États-Unis en troisième position pour les opérations sur actions, deuxième pour les émissions de dette sous forme d'obligations, troisième pour les prêts hypothécaires et première pour les emprunts municipaux, ont estimé Travelers et Salomon.

Un concurrent de poids

Salomon Smith Barney va être un concurrent de poids pour Merrill Lynch et Morgan Stanley Dean Witter, les deux autres principales firmes de courtage en valeurs mobilières et de services financiers, américaines et mondiales. Le groupe aura un capital de 9 milliards et une capitalisation totale de plus de 28 milliards. Son actif dépassera les 300 milliards.

Peu après l'annonce, l'action de Salomon Brothers, qui avait déjà connu une forte hausse mardi sur des rumeurs de rachat, s'envolait hier à Wall Street, cotant à l'ouverture à 78,25 \$



Le siège social de Travelers Group, à New York

MIKE SEGAR REUTERS

US — un sommet historique, en hausse de 7 \$ US. Celle de Travelers Group reculait de 50 cents, à 71,50 \$ US.

«Les potentiels complémentaires de ces deux entreprises, avec les compétences remarquables de leur personnel, créeront une entreprise financièrement puissante qui sera un redoutable concurrent dans pratiquement tous les aspects des opérations sur valeurs mobilières, dans toutes les parties du monde», écrit Sanford Weill, le président du conseil de Travelers, dans le communiqué.

Deryck Maughan, le président de Salomon Brothers, souligne quant à

lui que «Salomon et Smith Barney sont faites l'une pour l'autre». Rappelons qu'une précédente opération similaire entre American Express et Lehman Brothers avait échoué en 1994, faute de réussir à combiner les habitudes de travail des deux sociétés.

La fusion permettra de regrouper les compétences de Salomon en matière de valeurs à revenu fixe, de marchés internationaux et de matières premières avec celles de Smith Barney dans le courtage pour petits investisseurs, les actions, les emprunts municipaux et la gestion d'actifs.

Travelers et Salomon ont fait savoir que l'accord avait été approuvé par leurs conseils d'administration respectifs et qu'il devait encore être soumis aux actionnaires de Salomon et aux autorités de tutelle. L'opération devrait être réalisée, selon elles, d'ici la fin de l'année.

Deryck Maughan et James Dimon, le p.d.g. de Smith Barney, seront codirecteurs généraux de la nouvelle société. Deryck Maughan, un Britannique de 49 ans, fait figure de personnage atypique dans les milieux financiers américains. Fils d'un mineur de Durham, il a d'abord travaillé pendant dix ans pour le Trésor britannique avant une brusque ascension en 1991 à la tête de Salomon Brothers.

Bénéfices attendus

Travelers a précisé que cette opération lui permettrait d'accroître ses bénéfices, mais qu'elle s'attendait à devoir comptabiliser une charge de restructuration de 400 à 500 millions pour des suppressions d'effectifs et d'autres dépenses ponctuelles.

Depuis que la Réserve fédérale a plus que doublé, en décembre dernier, le montant maximum des bénéfices qu'une banque peut réaliser par la vente de valeurs mobilières, les banques se sont précipitées pour acheter des firmes de courtage et des banques d'investissement. Pas plus tard que la semaine dernière, Fleet Financial Group a annoncé le rachat de la firme de courtage Quick & Reilly Group pour environ 1,6 milliard, afin d'élargir son offre de services financiers.

NationsBank Corp vient pour sa part d'obtenir le feu vert pour le rachat de Montgomery Securities pour 1,2 milliard et la First Union Corp, de Caroline du Nord, a conclu le mois dernier un accord pour le rachat de Wheat First Butcher Singer, pour 470 millions de dollars en actions. A cette liste s'ajoutent l'achat d'Oppenheimer par la Banque CIBC, de Robertson Stephen par BankAmerica, de Dillon Read par Swiss Bank et d'Alex. Brown par Bankers Trust.

En fait, en moins de six mois, cinq grandes maisons de titres et banques d'investissement ont été rachetées, sans tenir compte de la fusion au début de l'année entre Morgan Stanley et Dean Witter, dans une transaction évaluée à 10,2 milliards.

Travelers complète, de son côté, une restructuration engagée depuis 1992 sous la main de fer de son p.d.g. Sanford Weill, qui a remis le groupe d'assurance basé à New York sur les rails après des pertes de plus de 200 millions en 1992. Le groupe possède maintenant une capitalisation de 55 milliards.

EN BREF

NorthWest double sa flotte d'Airbus

Paris (AFP) — Northwest Airlines a signé un contrat avec Airbus Industrie pour l'acquisition de 50 Airbus A319 et 100 options dans la famille des avions à couloir unique, soit un montant compris entre 2 et 2,25 milliards \$US selon les prix catalogue, a annoncé le consortium européen hier. La compagnie américaine avait signé une lettre d'intention sur le sujet en juin dernier au salon aéronautique du Bourget, près de Paris. Ce contrat permet un renforcement significatif de l'implantation d'Airbus aux États-Unis. Avec 120 avions à couloir unique (de la gamme A319, A320, A321) et 16 gros porteurs A330 commandés, Northwest devient le troisième client d'Airbus derrière le loueur américain ILFC et la compagnie allemande Lufthansa, a précisé Airbus.

Seagram renouvelle son programme

(Le Devoir) — Le conseil d'administration de Seagram a renouvelé le programme d'achat d'actions de la compagnie, l'autorisant à acheter un maximum de 10 % des actions ordinaires en circulation, «à titre d'investissement approprié et souhaitable». Ce pourcentage représentait environ 22,9 millions d'actions, ou 1,15 milliard de dollars au cours actuel de 50,50 \$. Lors de son précédent programme d'achat d'actions, qui se termine demain, un peu plus de 18,8 millions d'actions ordinaires avaient été achetées au prix moyen de 37,83 \$ US (environ 52,60 \$, au taux de change actuel), pour une somme équivalant à 989 millions.

Plus d'emplois pour les jeunes

Toronto (PC) — La situation semble s'améliorer pour les centaines de milliers de jeunes Canadiens qui cherchent un emploi, mais il reste encore du chemin à parcourir. Pendant que le taux de chômage s'obstine à rester à 17 % chez les jeunes, une étude menée par la Banque CIBC indique que les jeunes Canadiens sont licenciés moins souvent qu'auparavant et qu'ils trouvent des emplois plus rapidement à mesure que la situation économique s'améliore. Dans son étude, la CIBC a aussi constaté que le pourcentage de jeunes qui sont sans emploi depuis plus de six mois est passé de 20 % en 1995 à 15 % cette année. Le taux de licenciement a diminué de 42 % en 1994 à 39 %, ce qui laisse supposer que les jeunes adultes ayant un emploi ont tendance à le garder. L'étude signale enfin que la période de chômage moyenne pour les jeunes Canadiens est passée de 17 semaines en 1994 à 15 semaines cette année. Elle reste toutefois bien au-dessus de la période moyenne de 11 semaines constatée en 1990.

2,3 milliards d'actions canadiennes à l'étranger

Ottawa (PC) — Les investisseurs étrangers ont acheté pour 2,3 milliards d'actions canadiennes au cours du mois de juillet, égalant ainsi un record établi en mai 1996. Leur portefeuille de titres d'emprunts canadiens s'est toutefois allégé de 1,8 milliard au cours du même mois, rapporte Statistique Canada. Pour leur part, les Canadiens ont acheté pour une valeur record de 1,6 milliard d'obligations étrangères, principalement des bons du Trésor américains, et se sont départis de 500 millions de dollars d'actions, surtout américaines. La hausse de 7 % du cours des actions canadiennes en juillet explique principalement leur popularité auprès des investisseurs étrangers. Au cours des trois derniers mois (mai, juin, juillet), les investisseurs étrangers ont porté la valeur totale de leurs investissements à 3,4 milliards, ce qui coïncide avec une hausse de 15 % du cours des actions canadiennes, selon l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto.

Allison choisit Rolls-Royce

(Le Devoir) — Allison Engine Company, de l'Indiana, a annoncé qu'elle a choisi Rolls-Royce Canada comme centre d'entretien autorisé du turbo-réacteur AE 3007. La réparation et la révision de ces moteurs seront effectuées aux installations de Rolls-Royce Canada à Lachine. Le AE 3007 propulse le réacteur régional EMB-145, de la société brésilienne Embraer, et le jet d'affaires Citation X, de Cessna. Cinq lignes aériennes à travers le monde, dont Continental Express, utilisent le EMB-145, qui entrera également en service chez American Eagle au début de 1998.

TotalVision, une expérience-pilote

Bell espère arracher 3500 clients à Vidéotron

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Bell Canada a donné, hier, les détails de son expérience-pilote appelée TotalVision, un service de câblodistribution numérique et d'accès à Internet à haute vitesse offert sur territoire restreint comptant 6000 foyers à Repentigny.

Bell Canada entend convaincre 3500 ménages d'abandonner leur câblodistributeur Vidéotron pour s'abonner à ce service qui propose le nec plus ultra du multimédia en ligne à la maison: la câblodistribution numérique, l'accès à Internet par l'ordinateur à une vitesse de 2,2 mégabits, soit cent fois plus vite que le modem le plus répandu et quatre fois la vitesse du câble-modem de Vidéotron, et l'accès à Internet par le téléviseur grâce au «Network Computer» NC mis au point par la société américaine Oracle. Bell TotalVision offre en pri-

me un télé-horaire interactif à l'écran permettant, entre autres, de sélectionner les émissions en fonction du genre (films, sports, famille, etc.) et des heures d'écoute.

«Ce n'est pas un essai technologique, mais un essai avec les consommateurs. On veut connaître leurs réactions», a indiqué au cours d'une conférence de presse à Repentigny Stéphane Vaillancourt, vice-président de l'infrastructure et du multimédia chez Bell.

Cette palette de services multimédias n'est pas offerte gratuitement. En vertu de l'offre de lancement de Bell TotalVision, il en coûtera 25,95 \$ par mois pour obtenir 28 canaux de câble numérique (le premier service de câblodistribution numérique offert au pays) et 5,95 \$ de plus par mois pour obtenir 16 autres canaux, ce à quoi s'ajoutent des forfaits pour la télé payante et le Canal Indigo. L'accès à Internet par le téléviseur se détaille à 24,95 \$ par mois et l'accès à Internet par l'ordina-



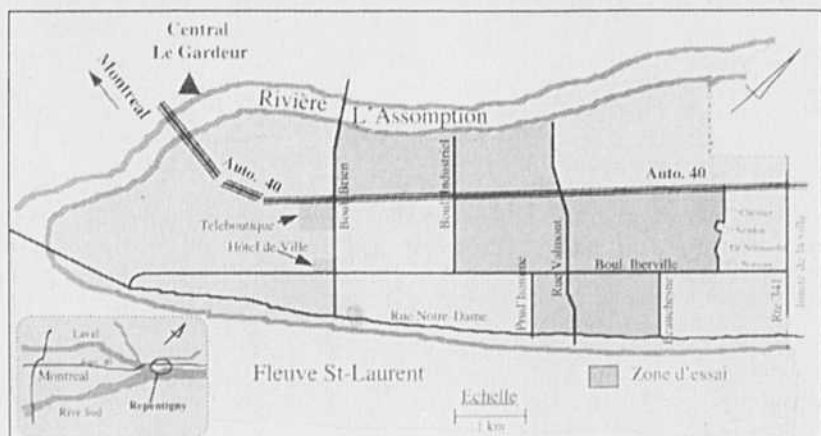
teur, à 34,95 \$ par mois, ou encore 44,95 \$ pour les deux services ensemble. Bref, le ménage férus de multimédia et de câble numérique se retrouvera avec une note mensuelle de 76,85 \$.

D'ici un ou deux mois, Bell offrira en plus un service de vidéo dit «quasi sur demande», c'est-à-dire un choix de films en ligne qui peuvent être visionnés à toutes les 15 minutes. «On mise beaucoup sur la vidéo quasi sur demande», a dit M. Vaillancourt.

Il n'est pas sûr que Bell réussisse à convaincre 3500 ménages de s'abonner à son service. Pour atteindre cet objectif, Bell devrait soutenir près de 70 % de la clientèle de Vidéotron dans le territoire visé. «On est confiant de remporter la bataille», a dit M. Vaillancourt, ajoutant toutefois que Bell pourrait se satisfaire de 1000 ou 2000 abonnés, un échantillon suffisant.

Coût élevé

Pour Bell, le coût de cette expérience-pilote, autorisée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) plus tôt cette année, est élevé. La compagnie de téléphone a investi plus de 40 millions à Repentigny, et le même montant pour un essai similaire au Canada anglais, à London, en Ontario. La majeure partie de cette somme a été affectée à la quincaillerie, a précisé M. Vaillancourt.



SOURCE BELL

L'expérience-pilote se déroulera à Repentigny, dans les quartiers colorés en foncé sur cette carte.

NOTRE NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER
EST ARRIVÉE!

Club 402-HOMME

À votre service depuis 20 ans



COSTUMES
importés d'Italie
au prix de gros

100 % laine
Coupe exclusive
De 299 \$ à 475 \$
le costume

Du lundi au vendredi
De 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h

Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

1118, rue Ste-Catherine O.,
Suite 200, Montréal

(514) 861-3636

ÉCONOMIE

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
-5,50 3445,52	-2,41 7011,82	-63,36 7906,70

dollar canadien

or

+0,12 72,03 cUS	+1,40 323,60 \$US
--------------------	----------------------

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3093
Allemagne (mark)	0,7831
Arabie Saoudite (riyal)	0,3850
Australie (dollar)	1,0391
Barbade (dollar)	0,7249
Belgique (franc)	0,03887
Bermudes (dollar)	1,4072
Brésil (real)	1,3066
Caribbes (dollar)	0,5297
Chili (peso)	0,00345
Chine (renminbi)	0,1736
Espagne (peseta)	0,00963
États-Unis (dollar)	1,3883
France (franc)	0,2333
Grèce (drachme)	0,005236
Hong-Kong (dollar)	0,1852
Inde (roupie)	0,0405
Italie (lire)	0,000831
Jamaïque (dollar)	0,0437
Japon (yen)	0,01153
Liban (livre)	0,000930
Malaisie (ringgit)	0,4705
Mexique (peso)	0,1915
Norvège (couronne)	0,1996
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,9207
Pakistan (roupie)	0,0366
Pays-Bas (florin)	0,7173
Philippines (peso)	0,0431
Pologne (zloty)	0,4182
Portugal (escudo)	0,008030
République dominicaine (peso)	0,0098
République tchèque (couronne)	0,0432
Roumanie (leu)	0,000189
Royaume-Uni (livre)	2,2404
Russie (rouble)	0,000244
Singapour (dollar)	0,9419
Slovaquie (couronne)	0,0421
Slovénie (tolar)	0,008554
Suède (couronne)	0,1898
Suisse (franc)	0,9781
Taiwan (dollar)	0,0501
Tanzanie (shilling)	0,00242
Thaïlande (baht)	0,0407
Trinité-Tobago (dollar)	0,2362
Turquie (livre)	0,0000828
Ukraine (hryvna)	0,7647
Venezuela (bolivar)	0,00288

Création de 626 emplois à Montréal

Deux centres d'appels devraient voir le jour

LE DEVOIR

Montréal devrait accueillir deux centres d'appels, dans le cadre d'un partenariat tripartite associant les gouvernements du Canada et du Québec à l'entreprise privée. Il devrait s'ensuivre la création de 626 emplois permanents dans ce secteur à forte croissance.

Dans un premier temps, le ministère du Développement des ressources humaines a annoncé hier l'intention du gouvernement fédéral de verser une subvention de 637 000 \$ au voyageur Rider Travel Group, pour l'ouverture d'un centre d'appels à Montréal. «Le gouvernement du Canada participe à ce partenariat avec le gouvernement du Québec et le secteur privé dans le cadre du Fonds transitoire pour la création d'emplois. Ce projet a été désigné comme étant une priorité pour le développement économique de la région, et il aidera à créer 182 emplois permanents à temps plein dans la région de Montréal.»

La contribution fédérale se chiffre à 637 000 \$. Elle vient s'ajouter à l'apport financier de 550 000 \$ du ministère de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie et celui de 1,6 million de Rider Travel Group, pour un investissement total de 2,8 millions.

Un autre partenariat a vu le jour hier et concerne, cette fois, la toron-

toise Telespectrum Worldwide. Ce second projet prévoit l'implantation d'un autre centre d'appels à Montréal et la création de 444 emplois permanents. La contribution du fédéral atteint, ici, un peu moins de 1,6 millions celle du gouvernement québécois, 1,3 million, l'injection de Telespectrum Worldwide se chiffrant à 856 000 \$, pour un projet total de 3,7 millions. «Le financement de ce projet fait l'objet d'une consultation auprès du gouvernement du Québec», a précisé Ottawa, dans son communiqué.

On prend soin de rappeler que la formule des centres d'appels connaît présentement une croissance fulgurante en Amérique du Nord et qu'au Québec un consortium formé par Bell Canada «poursuit actuellement une campagne de promotion pour inciter des entreprises américaines à établir leur centre d'appels dans la région de Montréal».

L'aide fédérale s'insère dans le cadre du Fonds transitoire pour la création d'emplois, qui s'élève à 300 millions sur trois ans et qui vise à favoriser la croissance économique et l'emploi dans les régions où le taux de chômage est élevé. «Plus de 30 % des montants versés dans le cadre du Fonds transitoire sont destinés à des projets québécois», a souligné Ottawa. Le Fonds transitoire a été mis en œuvre en même temps que le Régime d'assurance-emploi, le 1^{er} juillet 1996.

Billets achetés aux États-Unis et au Canada

Northwest et KLM réduisent les commissions d'agence

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York (AFP) — Northwest Airlines, quatrième compagnie aérienne américaine, et son associé néerlandais KLM ont décidé de réduire la commission maximum payée aux agences de voyage de 10 à 8 % sur les billets achetés aux États-Unis et au Canada pour des vols en Amérique du Nord.

Aux termes de ces changements, les billets Northwest et KLM vendus aux États-Unis pour des vols intérieurs comprendront une commission maximum de 50 \$ sur des vols al-

lers-retours et de 20 \$ pour des allers simples. Pour des billets achetés au Canada pour des vols dans le pays ou aux États-Unis, la commission aux agences de voyage est plafonnée à 70 \$ canadiens pour des allers-retours et à 35 \$ pour des allers simples.

Northwest suit ainsi l'exemple d'autres compagnies américaines qui ont récemment annoncé des décisions similaires. Il s'agit d'UAL et de US Airways. Les transporteurs réguliers canadiens avaient, l'an dernier, plafonné la commission payée aux agences sur les routes transfrontalières.

John McLennan remplacé par Ron Osborne

Jeu de chaise musicale à la direction de Bell et de BCE

Jean Monty passe de la présidence de Nortel à celle de BCE

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Un jeu de chaise musicale a fait une victime, hier, dans la famille BCE: le président et chef de la direction de Bell Canada, John McLennan.

M. McLennan, qui occupait les plus hautes fonctions chez Bell depuis quatre ans, a été remplacé par Ron Osborne, l'actuel président et chef de l'exploitation de BCE, le holding qui chapeaute Bell. Pour compléter la ronde, Jean Monty, qui occupait jusqu'en février 1997 la présidence de Nortel, prend la place de M. Osborne.

Au sein de BCE, M. Monty n'avait aucune responsabilité spécifique depuis son départ de la présidence de Nortel, le fabricant de matériel de télécommunications contrôlé par BCE. Il était en quelque sorte en réserve de la république, et les spéculations allaient bon train sur les responsabilités qui lui seraient éventuellement conférées au sein du groupe.

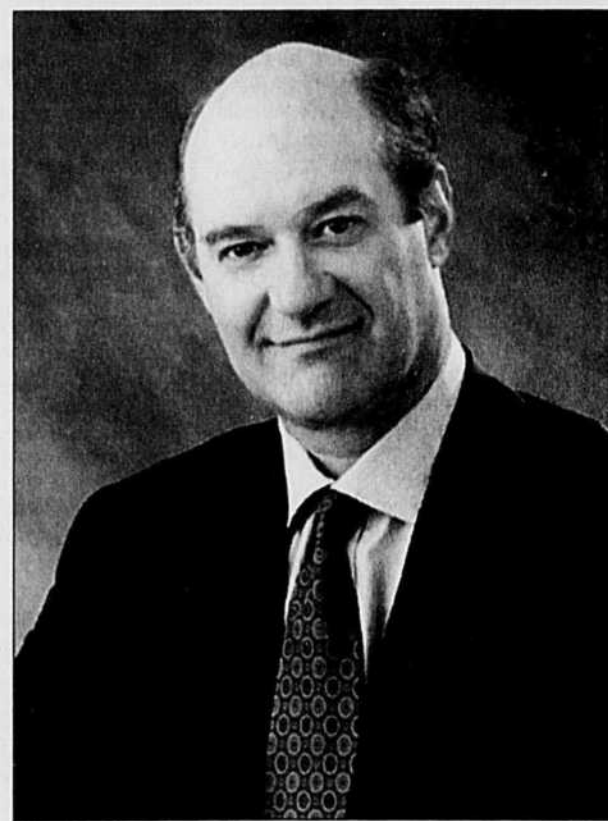
Dans la foulée des nominations dévoilées hier, le président et chef de la direction de BCE, Ron Wilson, a annoncé qu'il abandonnerait, le 6 mai prochain, son poste de chef de la direction pour ne conserver que le titre de président du conseil d'administration. M. Monty prendra alors la relève pour devenir président et chef de la direction de BCE.

Au cours d'une conférence téléphonique tenue en fin d'après-midi hier, M. Wilson a évité de jeter la pierre à M. McLennan. En parlant du démissionnaire, M. Wilson a soutenu que «BCE n'avait laissé aller personne».

Pour sa part, McLennan, qui participait à cette conférence en compagnie de M. Monty, Osborne et Wilson, a indiqué qu'il allait revenir à ses anciens intérêts, soit les entreprises de haute technologie dotées d'une forte croissance, par l'entremise de son ancienne firme, Jenmark Consulting. Avant d'accéder à la présidence de Bell Canada, M. McLennan avait occupé le poste de président et chef de la direction de BCE Mobile, une filiale de BCE, pendant trois ans. Auparavant, il avait fondé et présidé sa propre firme de consultation, Jenmark. «Je pourrai avoir beaucoup plus d'équilibre dans ma vie personnelle», a-t-il dit hier. M. McLennan devient conseiller spécial au sein de BCE.

M. McLennan a été l'artisan premier des coupes sombres dans les effectifs de Bell Canada. Il y a trois ans, Bell s'engageait dans la réduction de 20 % de ses effectifs, soit 10 000 postes en moins, un processus qui devait s'achever à la fin de la présente année. En juillet dernier, M. McLennan annonçait toutefois que cet effort n'était pas suffisant, que Bell Canada supportait toujours une structure de coûts trop lourde, par rapport à ses concurrents de l'interurbain, et qu'une autre ronde de compressions était nécessaire, entraînant la suppression d'au moins 2200 emplois supplémentaires.

Au dernier trimestre, la société-mère BCE avait qualifié d'«insatisfaisant» le taux de rendement dégagé par Bell. Ce taux de rendement sur l'actif des actionnaires avait atteint 10,2 % au deuxième trimestre de cette année contre 9,2 % à la même période de 1996. La contribution de Bell au bénéfice de BCE avait augmenté de 12 %, passant de



ARCHIVES LE DEVOIR

Jean Monty devient président et chef de l'exploitation de BCE.

310 à 347 millions. Mais c'est trop peu pour BCE qui cherche à obtenir un rendement minimal de 12 % de sa principale compagnie de téléphone.

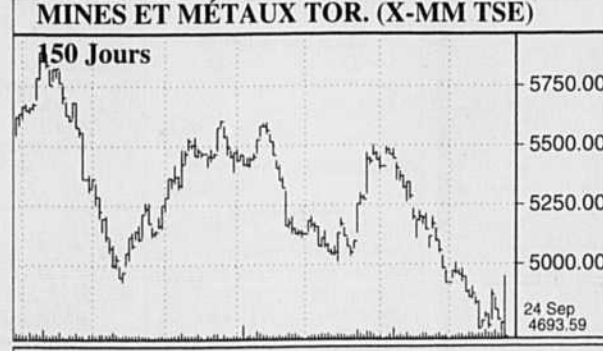
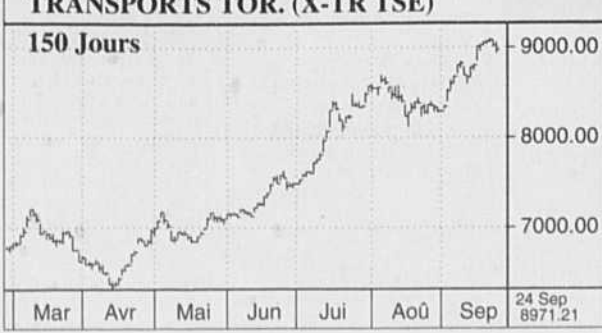
Hier encore, M. Wilson a souligné que le rendement de Bell était «bien en-dessous de [leur] coût en capital». Mais il a répété que ce constat n'était pas «une critique explicite ou implicite» de la direction de Bell Canada.

Ni M. Monty ni M. Osborne n'étaient en mesure, hier, de préciser quelles orientations ils donneraient aux entreprises qu'ils président.

Se définissant comme un gestionnaire de la finance, M. Osborne était président et chef de l'exploitation de BCE depuis mai 1996. Auparavant, il occupait le poste de vice-président exécutif et chef des services financiers de BCE. M. Osborne provient de Maclean Hunter, dont il a été le président et chef de la direction jusqu'en 1994, au moment de l'acquisition de ce conglomérat des communications par Rogers Communications.

Quant à M. Monty, il a été président du conseil et chef de la direction de Bell Canada jusqu'en 1991. Le 1^{er} octobre 1992, il est devenu président et chef des opérations de Northern Telecom, aujourd'hui Nortel, puis, le 1^{er} mars 1993, il devenait président et chef de la direction de cette même société. Il a quitté Nortel en février dernier pour laisser la place à John Roth.

COUP D'ŒIL BOURSIER



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 1 octobre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	17451	3445.52	-5.50	-0.2
XCB:Bancière	5209	5785.07	+38.36	0.7
XCO:Hydrocarbures	5621	2828.27	-6.93	-0.2
XCM:Mines et métaux	6025	2766.18	-6.31	-0.2
XCF:Produits forestiers	2836	2947.81	-47.17	-1.6
XCI:Bien d'Équipement	4153	3637.86	-36.38	-1.0
XCU:Services publics	3826	3259.28	+1.85	0.1

BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	20685	363.00	-0.49	-0.1
TSE 100	36863	418.51	-0.26	-0.1
TSE 200	93423	451.72	+0.32	0.1
TSE 300	30287	7011.82	-2.41	-0.0
Institutions financières	5995	7858.76	+48.52	0.6
Mines et métaux	54867	4693.59	-58.63	-1.2
Pétrolières	15464	7612.99	-11.33	-0.1
Industrielles	9977	5175.17	-40.95	-0.8
Aurifères	10637	8064.49	+193.31	2.5
Pâtes et papiers	16648	5197.89	-47.14	-0.9
Consommation	2089	10494.59	-58.38	-0.6
Immobilieres	688	2790.46	-7.59	-0.3
Transport	3752	8971.21	-55.02	-0.6
Pipelines	1213	5864.59	+17.90	0.3
Services publics	2691	5743.80	-1.90	-0.0
Communications	3393	12271.97	+91.13	0.7
Ventes au détail	1774	6119.22	-4.08	-0.1
Sociétés de gestion	1092	9336.01	-41.86	-0.4

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	32275	808.90	+7.40	0.9

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	67910	7906.70	-63.36	-0.8
20 Transports	7571	3167.31	+11.25	0.4
15 Services publics	8040	240.18	-0.74	-0.3
65 Dow Jones Composé	83523	2532.54	-9.23	-0.4
Composite NYSE		494.27	-2.68	-0.5
Indice AMEX		0.00		
S&P 500		939.35	+13.34	1.4
NASDAQ		1687.41	-9.95	-0.6

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
SHERITT INTL CP	50449	8.05	7.50	7.80	-0.20	-2.5
REPAP ENTR INC	13526	0.26	0.25	0.26	+0.02	8.3
MANALTA COAL WJR	3610	6.25	6.10	6.15	-0.10	-1.6
AMERICAN GEM CP	3216	0.22	0.13	0.18	+0.07	63.6
HOLLINGER UN	2124	13.15	13.00	13.05		
AIR CANADA A	1789	11.95	11.80	11.80	-0.10	-0.8
CDN IMPERIAL BK	1474	40.95	40.45	40.95	+0.50	1.2
BREAKWATER RES	1412	9.50	9.10	9.50	+0.40	4.4
ELAN ENERGY INC	1364	10.05	9.90	10.00	-0.10	-1.0
GULF CDA RES LTD	1353	12.35	12.00	12.35	+0.30	2.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
REPAP ENTR INC	1394	0.26	0.25	0.26	+0.02	8.3
AIR CANADA A	445	11.95	11.85	11.85	-0.05	-0.4
LEXAM EXPLC RT	435	0.03	0.03	0.03		
CHAC IND INC	408	21.20	20.65	20.95	+0.45	2.2
PANCON PETROL LTD	383	25.50	25.15	25.15	-0.70	-2.7
RIGEL ENERGY CP	350	15.40	15.30	15.30	-0.45	-2.9
NORCEN ENERGY RES	321	35.50	35.00	35.00	-0.60	-1.7
MITEL CP	302	10.80	10.50	10.70	+0.20	1.9
CAE INC	274	11.70	11.55	11.70	+0.05	0.4
NATL BANK OF CDA	262	19.20	19.05	19.10	-0.10	-0.5

• ÉCONOMIE •

L'aérospatiale européenne en crise

La survie de l'industrie passe par une restructuration radicale

Bruelles (AFP et Reuter) — Deux mois après son bras de fer avec l'avionneur Boeing sur sa fusion avec McDonnell Douglas, la Commission européenne a préconisé hier une restructuration radicale de l'industrie aérospatiale européenne civile et militaire pour faire face à la puissance américaine. La CE a ainsi brossé un tableau alarmant de l'avenir de l'industrie aéronautique du Vieux Continent, condamnée à une mort lente si elle ne s'engage pas sur la voie des alliances européennes.

Cette restructuration pourrait passer par une réforme des règles européennes de concurrence qui avaient conduit la Commission à refuser il y a sept ans le rachat par des groupes européens du constructeur d'avions canadien De Havilland.

Le commissaire en charge des affaires industrielles, l'Allemand Martin Bangemann, a présenté à ses collègues un rapport qui dresse un tableau alarmiste pour l'Union européenne de l'industrie aérospatiale mondiale, largement dominée par un petit nombre de grands groupes américains.

Aux États-Unis, le nombre de groupes ayant des activités dans le domaine de la conception ou de la production de systèmes aérospatiaux, tant civils que militaires, est passé d'une bonne vingtaine en 1980 à trois aujourd'hui: Boeing, Lockheed Martin et Raytheon. À lui seul, Boeing accapare 70 % du marché mondial des avions commerciaux de plus de cent places.

Face à de tels géants, l'industrie européenne est fragmentée et prisonnière d'intérêts nationaux qui l'affaiblissent considérablement.

Le rythme des concentrations en Europe demeure extrêmement lent, puisqu'une quarantaine d'entreprises sont présentes dans ce secteur: six producteurs d'avions civils, six fabricants d'avions de combat, trois fabricants d'hélicoptères, douze fabricants de missiles et au moins six gros fournisseurs d'électronique militaire.

«Si elles fusionnaient toutes, la nouvelle entité serait encore plus petite que Boeing seul», a affirmé M. Bangemann. Grâce, notamment, aux économies d'échelle réalisées par les restructurations, les États-Unis détiennent 58 % du marché mondial des produits aéronautiques, contre 29 % pour l'Europe. Seul le consortium européen Airbus, et ses 30 % de parts de marché mondial dans le domaine des gros avions civils, empêche les Américains d'acquiescer un monopole total dans ce secteur.

Réagir vite

Face à ce déséquilibre qui pourrait être fatal à un secteur qui emploie dans les pays de l'UE quelque 370 000 personnes de manière directe ou indirecte, les Quinze doivent réagir vite, estime Martin Bangemann, qui a présenté son rapport comme un «*cri d'alarme*» aux industries et gouvernements. «*Il n'existe pas de solution nationale, et même des alliances ou joint-ventures entre entreprises ne peuvent plus fournir de réponses adéquates*», a-t-il dit. La solution idéale serait la création d'un seul groupe rassemblant l'ensemble des activités aérospatiales civiles et militaires européennes. «*Une utopie*», reconnaît Martin Bangemann, qui préconise dans un premier temps des regroupements embrassant des secteurs spécifiques.

L'annonce faite la semaine dernière, lors du sommet franco-allemand de Weimar, de la transformation d'Airbus Industrie, qui, à compter du 1er janvier 1999, passera du statut de GIE (Groupement d'intérêt économique) à celui de société de plein droit, est un premier pas «positif», selon la Commission. Et si Airbus pouvait travailler à la conception d'un avion militaire, «*cela nous placerait sur le même plan que les États-Unis*» pour la recherche et le développement, essentiel pour permettre à l'industrie aérospatiale européenne d'innover et de se développer, a souligné M. Bangemann.

Les connexions entre secteurs civil et militaire aux États-Unis permettent aux industriels de l'aérospatiale américaine de bénéficier d'un budget de recherche et développement de trois à quatre fois supérieur à celui dont bénéficient leurs concurrents européens. Le budget du Pentagone en matière de recherche militaire atteint à lui seul 80 milliards, soit le double de celui des Quinze.

Paradoxalement, les regroupements recommandés par la Commission pourraient aller à l'encontre de ses règles en matière de concurrence, particulièrement strictes. Selon Martin Bangemann, son collègue chargé de la concurrence, Karel Van Miert, «*n'a pas de droit de veto*» et est de toute façon «*parfaitement d'accord avec notre approche*» concernant le caractère «global» du marché de l'aérospatiale sur lequel l'Europe est très loin d'être en position dominante. «*Il y a urgence*», a répété Martin Bangemann. Si les choses traînent, les entreprises européennes chercheront à s'allier à leurs homologues américaines et cela en sera fini de l'indépendance européenne en matière militaire ou civile.

Le ministre Guy Chevrette et l'affaire M3i

Le gouvernement «ne protégera personne»

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR
ET PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, promet que son gouvernement «*ne protégera personne*» si des actes répréhensibles ont été commis au sein d'entreprises reliées à Hydro-Québec, comme M3i.

Par ailleurs, à Montréal, le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, a indiqué qu'une enquête était en cours actuellement pour étudier la situation. Quant au président de M3i, appelé en redresseur de l'entreprise en mars 1996, il cache mal son irritation face à ce qu'il a appelé «*un mélange subtil de rumeurs, d'inexactitudes et de vieilles nouvelles*» lorsqu'il a été invité à qualifier les reportages de Radio-Canada.

Le ministre et le p.-d.g. d'Hydro-Québec ont ainsi réagi hier à des reportages de Radio-Canada concernant la compagnie M3i, dans laquelle Hydro-Québec a une participation minoritaire. Radio-Canada ajoutait un troisième reportage sur le sujet, hier, en affirmant que M3i a bénéficié de «*la complicité d'un fonctionnaire d'Industrie Canada, Bernard Dreyer, corrompu par M3i*». L'un des projet de M3i, l'Interactive Image Technologies (IIT), aurait, selon le reportage, été une fabrication, mais il aurait tout de même bénéficié de crédits d'impôts en R-D. Ce projet aurait été élaboré par Bernard Dreyer, en 1992. «*C'est lui ensuite, comme fonctionnaire fédéral, qui l'a analysé et a recommandé qu'Industrie Canada l'approuve. Et c'est encore lui qui recommandait le paiement des montants réclamés par M3i*».

Et Radio-Canada d'ajouter: «*Pendant que Dreyer était encore à l'emploi d'Industrie Canada, M3i a versé plusieurs centaines de milliers de dollars à une compagnie à numéro dirigée par son épouse*».

Rien à couvrir

Interrogé sur ces nouveaux chapitres de l'affaire M3i (ou l'affaire Mario Bertrand), à l'époque, qui a fait les manchettes pour la première fois en 1994, M. Chevrette a assuré qu'«*on ne couvrira rien dans ce dossier*». Un rapport détaillé a déjà été demandé aux autorités d'Hydro-Québec au sujet des allégations contenues dans la série de reportages. Ces reportages laissent, de plus, entendre que certaines entreprises pourraient avoir falsifié des documents dans le but d'obtenir des subventions de recherches provenant des fonds publics.

À Montréal, M. Caillé qualifiait les révélations faites de «*préoccupantes*». «*Il y a des enjeux importants, significatifs, préoccupants qui sont soulevés*», a commenté M. Caillé, lorsqu'il a été interrogé après qu'il eut assisté à l'allocation du nouveau président de la Régie de l'énergie du Québec. «*J'ai demandé qu'on évalue quelle était cette situation réelle quant à la valeur de notre participation dans M3i. On a beau être minoritaire, comme n'importe quelle entreprise, on se préoccupe de notre placement. On se demande ce que ça veut dire pour la valeur de notre placement*».

La porte-parole d'Hydro-Québec affectée à ce dossier, Francine Charest, a fait part, hier, de l'absence de surprise dans ces reportages. «*Nous étions au courant du profil financier de l'entreprise et de sa situation fiscale depuis la mi-1996, soit depuis le dépôt du plan de redressement présenté par la nouvelle direction de M3i. Quant aux allégations de fraudes et de malversations, cette question n'est pas de notre ressort. Elle relève du domaine juridique*».

Joint à Londres, le président de M3i, Patrick Courtin,

appelé en relèvement en mars 1996 afin de piloter le redressement et le repositionnement de M3i, s'est dit particulièrement irrité par les reportages, qu'il a qualifiés de «*mélange subtil de rumeurs, d'inexactitudes et de vieilles nouvelles*». Ne recherchant ni la controverse ni la confrontation, il ne peut toutefois que déplorer ce que l'on est probablement en train de faire: «*vouloir détruire une compagnie qui emploie plus de 200 ingénieurs et qui s'active à maximiser le potentiel commercial de la technologie québécoise*» et risquer de «*déstabiliser (ses) clients*».

M. Courtin rappelle que M3i compte deux puissants actionnaires minoritaires, Hydro-Québec et Midland Electric, et que l'entreprise est engagée dans un plan de redressement élaboré l'an dernier. «*Nous sommes en train de le compléter. Nous sommes probablement arrivés aux trois quarts de ce plan avec pour objectif d'atteindre la rentabilité vers la fin de l'exercice*».

Patrick Courtin ne cache pas que des erreurs peuvent avoir été commises sous l'ancienne administration et que les méthodes de gestion alors en vigueur pouvaient être discutables. «*Nous parlons ici d'une entreprise animée par une équipe de chercheurs qui avait peut-être tendance à s'engager dans de multiples directions. À mon arrivée, la première chose que l'on a faite a été de mettre sur pied une politique de produits et de déléster l'entreprise d'aventures intelligentes, certes, mais dans des domaines où il était difficile pour nous d'occuper une position dominante*». Aujourd'hui M3i s'articule autour de trois axes: la gestion des pannes de réseaux électriques, la gestion d'équipes sur réseau mobile et la discipline de tests, de livraison et de suivis professionnels. Et les résultats accomplis depuis ont eu droit à des «*références positives*».

de la part du CRIM (Centre de recherche en informatique de Montréal), a soutenu M. Courtin.

M. Courtin ne cache pas, également, que le fisc se soit penché sur la façon dont M3i comptabilisait, à l'époque, ses travaux et estimait le montant des dépenses qui servaient aux calculs des crédits d'impôt. «*Revenu Canada menait son analyse lorsque j'ai pris la direction de M3i, une analyse qui couvrirait particulièrement les années 1993 et 1994. Un certain nombre de méthodes de gestion ont été étudiées, des méthodes de gestion qui ont conduit à des erreurs. Revenu Canada nous a indiqué les points à corriger. Ils nous ont fait des recommandations et ça s'est terminé comme cela. Revenu Canada nous a même payé, par la suite, 350 000 \$ en crédits d'impôts*», a soutenu M. Courtin.

De façon plus générale, le ministre Chevrette a expliqué que le gouvernement procède actuellement à une révision de toutes les filiales d'Hydro-Québec afin de démêler celles qui sont performantes et «*les canards boiteux*». La branche Nouvelle de la société d'État, dont la mission consiste à commercialiser les technologies développées par les chercheurs d'Hydro, a attiré son lot de critiques l'an dernier avant qu'un changement à la présidence de cette filiale ne soit pratiqué et qu'un nouveau mode de gestion, articulé autour des partenariats avec le secteur privé, ne soit instauré au sein de ce bras commercial de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ).

M. Chevrette avait lancé alors, et repris hier, qu'«*il faudrait changer la nature de certaines filiales qui ont fait l'objet de condamnations à l'interne, au cours des années*». Selon le ministre des Ressources naturelles, «*il y a eu un grand virage*» au sein d'Hydro-Québec depuis 18 mois et «*il reste encore des choses à faire*». M. Chevrette a cependant précisé que cette remarque ne s'appliquait pas nécessairement à la firme M3i, mentionnée dans les reportages de Radio-Canada.

Nouvelle régie de l'énergie

Prête pour l'essence, mais pas pour l'électricité

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La nouvelle Régie de l'énergie sera prête «*au cours des prochaines semaines*» à exercer son mandat de surveillance dans le domaine de l'essence. Pour l'électricité cependant, le processus prendra encore du temps.

Le président de la nouvelle Régie de l'énergie, Jean A. Guérin, prenait la parole hier devant le Club d'électricité et l'Association pipeline, à Montréal. Il en a profité pour faire le point sur les activités de sa nouvelle régie, qui a été officiellement créée par le gouvernement Bouchard le 2 juin dernier.

Si une autre guerre des prix de l'essence survient au Québec, la Régie serait prête à intervenir, assurait le nouveau président, interrogé après son allocution. «*Dans le domaine pétrolier, on va être prêt au cours des prochaines semaines à exercer notre pouvoir de surveillance. Pour la prochaine guerre des prix de l'essence, oui, on sera prêt*».

Dans les faits, un prix plancher est fixé pour le prix de gros, c'est-à-dire le prix que le détaillant paie à la raffinerie, au grossiste, pour acheter son pétrole et le transporter à la station-service.

En plus, la Régie devra maintenant faire une enquête annuelle pour vérifier le coût d'exploitation d'une station-service. Si la Régie découvrait ainsi que le prix de l'essence au détail ne garantit pas une marge bénéficiaire suffisante pour le détaillant, elle pourrait alors fixer un prix plancher en deca duquel aucun détaillant ne pourrait vendre de l'essence.

Pas automatique

Cette fixation d'un prix plancher n'est cependant pas automatique, a bien pris soin de préciser M. Guérin. Si la Régie calculait, après enquête sur les coûts d'exploitation d'une station-service, que le prix de détail est suffisant pour assurer une marge bénéficiaire convenable au détaillant, elle n'interviendrait pas.

L'intervention de la Régie dans le secteur de l'électricité paraît beaucoup plus laborieuse. En fait, ce n'est pas avant le 1^{er} mai 1999 qu'on verra la Régie trancher la question d'un futur tarif d'Hydro-Québec. Entre-temps, c'est le gouvernement qui continuera d'étudier la question. La première «cause tarifaire» ne pourra être entendue qu'à compter de l'automne 1998. Ce long délai s'explique par le fait que la Régie doit d'abord établir la base de tarification d'Hydro-Québec pour chacune de ses fonctions: transport, distribution et production.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 15	min 9	max 16	6/15	8/18

TEMPÉRATURES: MAX / MIN

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 10	min 6	max 12	5/14	6/16

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 17	min 8	max 15	8/18	8/20

Météo-Conseil

1 900 565-4455

Frais applicables

La météo à la source

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-32-015529-961, PERRY FOLCO, Partie demanderesse -vs- MARION CIPRIANI, Partie défenderesse. Le 9a jour d'octobre 1997, à 10h00, au 238, FOREST, CHATEAUGUAY, Qc, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: MARION CIPRIANI, Saisie en cette cause, consistant en: 1. Télévision Panasonic modèle GCT6000, série 04457 et acc.; 1 vidéo JVC HR-D5600 et acc.; 1 ordinateur comprenant: clavier, souris, écran, série 23V4957, boîte IBM et acc.; 1 Pontiac 6000 STE, 4 portes, série 2G2AH1G9287427, toit ouvrant, imm. HVF308 et acc.; 1 télévision RCA XL-100 et acc.; 1 vidéo JVC et acc.; 1 micro-ondes Magnasonic et acc.; 1 automobile Chevrolet Chevrette, 2 portes, imm. 662BNQ et acc. Et plusieurs autres biens. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOHN LEFTAKIS, Huissier du district de Longueuil (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-04-011478-972, COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: JOHANNE VALADE, Partie demanderesse -vs- MICHEL OUMET, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MICHEL OUMET, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10 est rue Saint-Antoine, salle 2.17, dans les quinze (15) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de M. MICHEL OUMET.
Lieu: Montréal
Date: 16 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS QUE LUIS-ANTONIO

TURCOTTE, domicilié au 5324, rue Hutchison, Outremont, Québec, H2V 4B3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de LOUIS HECHTER. Montréal, le quinze septembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept. LOUIS HECHTER, demandeur.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-14-007315-971, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT LIUDMILA KIM, Partie requérante -vs- VALERY YOGAI, Partie défenderesse

et- DIRECTEUR DES REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL Mis-en-cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à VALERY YOGAI, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.16 le 30 octobre 1997 à 9h15 a.m. suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour changement de nom des enfants a été remise au greffe à l'intention de VALERY YOGAI.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-237812-973, COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) (Divorce) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT JEAN DROUIN, Partie demanderesse -vs- DIANE REASON, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à DIANE REASON, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100

dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce et de l'avis de dénonciation de pièces a été remise au greffe à l'intention JEAN ROBERT BARTHELEMY.
Lieu: Montréal
Date: 15 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce et de l'avis de dénonciation de pièces a été remise au greffe à l'intention JEAN ROBERT BARTHELEMY.
Lieu: Montréal
Date: 15 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-04-012065-976, COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT GLADYS JOSEFINA TAVERAS, Partie requérante -vs- RODERICO FRANCO, Partie intimée

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RODERICO FRANCO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 4 novembre 1997 à 9h15 a.m., suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-04-012065-976, COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT GLADYS JOSEFINA TAVERAS, Partie requérante -vs- RODERICO FRANCO, Partie intimée

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RODERICO FRANCO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 4 novembre 1997 à 9h15 a.m., suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-04-012065-976, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT GLADYS JOSEFINA TAVERAS, Partie requérante -vs- RODERICO FRANCO, Partie intimée

ASSIGNATION
ORDRE est donné à RODERICO FRANCO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 4 novembre 1997 à 9h15 a.m., suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce et de l'avis de dénonciation de pièces a été remise au greffe à l'intention JEAN ROBERT BARTHELEMY.
Lieu: Montréal
Date: 15 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE MICHELLE VICTOR, Partie demanderesse -vs- JEAN ROBERT BARTHELEMY, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN ROBERT BARTHELEMY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de RODERICO FRANCO.
Lieu: Montréal
Date: 18 septembre 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CREANCES, NO: 500-12-238095-974, COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT MARIE

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi				
Florida	6	Montréal	3	
Atlanta	6	Philadelphie	0	
Pittsburgh	5	N.Y. Mets	4	
Houston	5	Chicago Cubs	3	
Cincinnati	6	St. Louis	6	
Colorado	7	San Francisco	6	
Los Angeles	6	San Diego	2	
Hier				
San Francisco	au	Colorado	15h05	
Atlanta	à	Philadelphie	19h05	
Florida	à	Montréal	19h35	
Pittsburgh	à	N.Y. Mets	19h40	
Cincinnati	à	St. Louis	20h05	
Chicago	à	Houston	20h05	
San Diego	à	Los Angeles	20h05	
Aujourd'hui				
Atlanta	(Glavine 14-7)	à	Philadelphie	(Grace 3-2)
Florida	(Fernandez 17-12)	à	Montréal	(Martinez 17-8)
Cincinnati	(Tomko 11-7)	à	St. Louis	(Beltran 1-2)
Chicago	(Gonzalez 11-8)	à	Houston	(Hampton 14-10)
LA (Nomo 13-12)	à	Colorado	(Astacio 12-9)	

	G	P	Moy.	Diff.
Section Est				
x-Atlanta	99	58	631	—
w-Florida	91	66	580	8
New York	85	73	538	14 1/2
Montreal	76	81	484	23
Philadelphie	64	93	408	35
Section Centrale				
Houston	81	76	516	—
Pittsburgh	78	80	494	3 1/2
Cincinnati	72	85	459	9
St. Louis	71	86	452	10
Chicago	66	91	420	15
Section Ouest				
San Francisco	87	71	551	—
Los Angeles	85	72	541	1 1/2
Colorado	82	75	522	4 1/2
San Diego	74	84	468	13

LIGUE AMÉRICAINNE

Mardi				
Baltimore	3	Toronto	2	
Texas	14	Oakland	6	
Milwaukee	7-2	Kansas City	4-6	
Hier				
Texas	à	Oakland	15h15	
Boston	à	Detroit	19h05	
Yankees	à	Cleveland	19h05	
Baltimore	à	Toronto	19h35	
Kansas City	à	Milwaukee	20h05	
Minnesota	à	Chicago	20h05	
Anaheim	à	Seattle	22h35	
Aujourd'hui				
Boston	(Sele 13-12)	à	Detroit	(Sanders 6-13)
KC	(Rusch 5-9)	à	Milwaukee	(Gidycz 13-14)
Yankees	(Cone 12-6)	à	Cleveland	(Herstiser 14-6)
Baltimore	(Mussina 15-7)	à	Toronto	(Carpenter 2-7)
Min'ta	(Hawkins 6-11)	à	White Sox	(Drabek 11-11)
Texas	(Witt 11-12)	à	Anaheim	(Dickson 13-8)

	G	P	Moy.	Diff.
Section Est				
y-Baltimore	95	62	605	—
y-New York	91	66	580	4
Detroit	79	78	503	16
Boston	76	81	484	19
Toronto	72	85	459	23
Section Centrale				
x-Cleveland	84	71	542	—
Chicago	77	79	494	7 1/2
Milwaukee	76	80	487	8 1/2
Kansas City	65	91	417	19 1/2
Minnesota	65	91	417	19 1/2
Section Ouest				
x-Seattle	89	69	563	—
Anaheim	82	75	522	6 1/2
Texas	73	84	465	15 1/2
Oakland	63	95	399	26

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi				
Pittsburgh	21	Jacksonville	30	
Le dimanche 28 septembre				
Arizona	à	Tampa Bay	13h.	
Denver	à	Atlanta	13h.	
Green Bay	à	Detroit	13h.	
Tennessee	à	Pittsburgh	13h.	
Jacksonville	à	Washington	13h.	
N.-Orléans	à	New York Giants	13h.	
Baltimore	à	San Diego	16h.	
Chicago	à	Dallas	16h.	
New York Jets	à	Cincinnati	16h.	
St. Louis	à	Oakland	16h.	
Seattle	à	Kansas City	16h.	
Philadelphie	à	Minnesota	20h.	
Le lundi 29 septembre				
San Francisco	à	Caroline	21h.	

Conférence américaine						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	4	0	0	1,000	130	40
Buffalo	2	2	0	500	94	113
Miami	2	2	0	500	71	77
Jets	2	2	0	500	110	80
Indianapolis	0	4	0	000	54	115
Section Centrale						
Jacksonville	3	0	0	1,000	98	40
Baltimore	3	1	0	750	110	71
Cincinnati	1	2	0	333	54	82
Pittsburgh	1	2	0	333	42	80
Tennessee	1	2	0	333	47	73
Section Ouest						
Denver	4	0	0	1,000	127	51
Kansas City	3	1	0	750	88	76
Seattle	2	2	0	500	74	101
Oakland	1	3	0	250	106	106
San Diego	1	3	0	250	56	99
Conférence nationale						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	2	1	0	667	80	52
Washington	2	1	0	667	56	37
Arizona	1	2	0	333	59	65
Philadelphie	1	2	0	333	47	61
Giants	1	3	0	250	70	94
Section Centrale						
Tampa Bay	4	0	0	1,000	96	58
Green Bay	3	1	0	750	108	84
Detroit	2	2	0	500	94	83
Minnesota	2	2	0	500	107	103
Chicago	0	4	0	000	58	128
Section Ouest						
San Francisco	3	1	0	750	88	39
Caroline	2	2	0	500	59	72
St. Louis	2	2	0	500	77	77
N.-Orléans	1	3	0	250	72	108
Atlanta	0	4	0	000	61	107

Dernière chance pour Pedro

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Pedro Martinez aura une dernière occasion ce soir d'impressionner les membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique qui voteront pour choisir le gagnant du trophée Cy Young.

Martinez en sera à son dernier départ de la saison face aux Marlins de la Floride et il aura alors l'occasion d'atteindre un autre plateau remarquable, celui des 300 retraits sur des prises.

Curt Schilling, des Phillies de Philadelphie, en a déjà 313 en banque et a égalé ainsi un record pour un lanceur droitier dans l'histoire de la Ligue nationale.

Martinez domine toujours la ligue pour la moyenne de points mérités (1.92), pour le nombre de matches complets (13), pour la moyenne des frappeurs adverses contre lui (1.84). Il terminera au deuxième rang pour le nombre de jeux blancs (il en a déjà quatre) et pour les retraits sur des prises (il en totalise 296).

Il pourrait devenir le premier lanceur depuis Steve Carlton en 1972 à retirer plus de 300 frappeurs et à présenter une moyenne de points mérités inférieure à 2,00.

Et il a accompli tout cela avec une équipe moyenne et après avoir manqué deux départs en début de saison à cause d'une suspension et possiblement un autre à cause du mauvais temps qui a sévi à Denver, St. Louis et Philadelphie en début de campagne.

Les joueurs des équipes adverses ne se gênent pas pour dire qu'il a été le lanceur le plus dominant cette saison.

Pour Felipe Alou, il ne fait aucun doute que Pedro Mar-

tinéz a été le meilleur lanceur de la Ligue nationale cette année, mais souvent cela ne suffit pas.

Alou a vu son ancien coéquipier des Giants de San Francisco et compatriote dominicain Juan Marichal remporter 198 victoires au cours des années 60, sans jamais obtenir un seul vote en vue de l'obtention de ce fameux trophée.

«Si on tient compte de la fiche victoires-défaites et de la moyenne de points mérités, personne n'approchait Juan Marichal, il devançait tous les autres. Bien sûr, il ne dominait pas pour les retraits sur des prises. Mais il y a aussi d'autres gars qui ont dominé pour les retraits sur des prises, sans jamais être choisis. Je me demande bien quels sont les critères qui sont retenus. Ce n'est pas toujours évident.»

Même que Alou s'interrogeait à savoir qui le principal intéressé aurait choisi.

«J'aimerais voir qui le vieux Cy Young lui-même aurait bien pu choisir, a dit Alou. En lui fournissant toutes les statistiques, toutes les données, sans tenir compte de l'équipe pour laquelle il évolue ou de la course au championnat, en ne se basant que sur les performances au monticule. J'aimerais voir qui il aurait cru être le meilleur lanceur.»

Martinez aura la chance de remporter une 18^e victoire ce soir quand il affrontera Alex Fernandez (17-12, moyenne de 3,65). À son seul départ contre les Marlins cette saison, Martinez avait perdu 2-1 le 20 juin au Stade olympique. Il avait complété le match, ne permettant que cinq coups sûrs et deux points mérités. Il avait retiré 12 frappeurs sur des prises. Ce sera son 31^e départ de la saison.

Les autres principaux candidats au trophée Cy Young, Denny Neagle, Schilling, Darryl Kile et Greg Maddux boucleront tous la saison avec 34 départs.

«Gaston y'a le téléphone...»

Les Blue Jays congédient leur entraîneur

Toronto (PC) — Le gérant Cito Gaston, qui a mené le Blue Jays de Toronto à la conquête de la Série mondiale en 1992 et 1993, a été congédié hier alors que son équipe occupe la dernière place de la section Est de la Ligue américaine.

La nouvelle a été annoncée par le directeur général Gord Ash.

L'instructeur des lanceurs Mel Queen a été nommé pour remplacer Gaston lors des cinq derniers matchs de la saison.

Gaston est le troisième gérant à être congédié cette saison dans les ligues majeures après Ray Knight, des Reds de Cincinnati, et Bob Boone, des Royals de Kansas City.

Il était un des quatre gérants de race noire. Les autres sont Felipe Alou, des Expos, Dusty Baker, des Giants de San Francisco, et Don Baylor, des Rockies du Colorado.

Ash, dont l'équipe présentait une fiche de 72-85 avant le match d'hier, espère nommer un nouveau gérant avant les assises d'hiver en décembre.

«Cito Gaston est un homme de baseball de qualité, a-t-il dit. Il est loyal, travaillant, consciencieux. Les Blue Jays ont connu les meilleurs succès de leur histoire sous son règne.»

«Cependant, lors des trois dernières saisons, l'équipe n'a pas répondu aux

défis de compétitionner dans la section Est de la Ligue américaine. Les joueurs, toute l'organisation et moi-même, nous avons certainement failli à la tâche. Cependant, le gérant, aussi injuste que cela puisse paraître, doit être tenu responsable du peu de résultats sur le terrain.»

Les Blue Jays ont mis sous contrat le lanceur autonome Roger Clemens en lui donnant un contrat de trois ans évalué à 24,75 millions. Il affiche un dossier de 21-7 et il est le favori pour remporter le Cy Young mais les Blue Jays occupent le dernier rang pour la moyenne au bâton et l'avant-dernier rang dans les ligues majeures pour le nombre de points inscrits.

Gaston, 53 ans, était avec les Blue Jays depuis 1982. Il a d'abord été engagé pour agir comme instructeur des frappeurs. Il est devenu le gérant par intérim des Blue Jays le 15 mai 1989, remplaçant Jimmy Williams. Dès sa première saison, il a mené l'équipe au championnat de la section Est de la Ligue américaine.

Après avoir terminé au deuxième rang en 1990, les Blue Jays ont remporté trois titres de suite consécutifs. Ils ont défait les Phillies de Philadelphie dans la Série mondiale de 1993 mais ils ont terminé troisième, cinquième et quatrième lors des trois saisons suivantes.

Coupe du Grand Chelem

Munich pleure Boris

LAURENT LOZANO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Munich — L'Américain Pete Sampras a grossi son compte en banque de 750 000 \$, hier à Munich, lors d'une coupe du Grand Chelem qui n'en avait cure et pleurait la disparition dès le premier tour de son héros, Boris Becker.

Le Suédois Jonas Bjorkman a jeté la consternation dans la salle olympique en éliminant en 68 minutes, 6-3 et 6-2 le tenant du titre en huitièmes de finale de cette épreuve réunissant les seize meilleurs dans les quatre tournois majeurs de l'année.

Le héros de la demi-finale de coupe Davis contre l'Italie privait spectateurs et organisateurs d'un quart de finale rêvé. En contrepartie, Bjorkman-Sampras préfigurerait la finale de la coupe Davis, Suède-Etats-Unis, du 28 au 30 novembre.

Les organisateurs de la coupe du Grand Chelem avaient fondé de gros espoirs sur Becker pour donner un

supplément d'âme à leur épreuve dotée de six millions de dollars, la plus lucrative du circuit. Ils étaient allés jusqu'à accorder leur première invitation au Munichois d'adoption.

Mais l'actuel 17^e mondial n'a été que l'ombre de l'ancien triple vainqueur de Wimbledon. Manquant de compétition après deux mois et demi d'inactivité, l'ancien numéro un mondial concédait deux breaks au premier set et, à partir de 2-2 dans le deuxième, ne gagnait plus un jeu. À la deuxième balle de match, un revers dans le filet dirigeait vers la sortie un champion de 29 ans qui risque en 1997, pour la première fois en 13 ans, de ne pas gagner un titre en simple et qui se décrivait plus tard comme un «semi-retraité».

Pour sa part, le numéro un mondial était bel et bien présent. Sampras a certes abandonné à Felix Mantilla le deuxième set par deux doubles fautes consécutives qui permettaient à l'Espagnol de faire le break au huitième jeu. Mais l'Américain prenait l'enga-

Chassera-t-il David Segui de Montréal ?

Fullmer, quelle trouvaille !

S'il continue de s'élancer comme il l'a fait depuis son arrivée avec les Expos, Brad Fullmer chassera David Segui de Montréal. Il faudra absolument lui trouver un poste l'an prochain et c'est au premier but qu'il semble se débrouiller le mieux.

Mais quelle trouvaille au bâton! Fullmer n'a pris part qu'à 15 matchs avec les Expos, mais il a montré qu'il ne faisait aucune différence pour lui de s'élancer contre les lanceurs des ligues majeures ou ceux des classes AA ou AAA.

Il présente une moyenne de .385 avec les Expos. Il a déjà obtenu trois circuits.

«Il m'a surpris, a dit Felipe Alou. Il est plus avancé que je le croyais. Tout ce qui m'inquiète dans son cas est qu'il a manqué une saison, comme les Cliff Floyd, Greg Colbrunn et Tim Laker.»

En raison d'une opération à l'épaule droite, Fullmer a manqué toute la saison 1994. Mais il s'est drôlement repris depuis.

«Il n'est peut-être pas prêt, mais il le sera le printemps prochain», a ajouté le gérant.

presse canadienne

Camp d'entraînement du Canadien

Jose Theodore respectera son contrat

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Depuis quand un jeune gardien de tout juste 21 ans (le 13 septembre) avec une moyenne de 3,87 en seulement 17 matchs dans la Ligue nationale doit-il convoquer une conférence de presse pour commenter son renvoi logique dans la Ligue américaine? Depuis hier au Centre Molson.

Mais à la décharge de José Theodore, tous les médias voulaient lui parler.

«C'est dur à prendre parce que je pense que je suis prêt à jouer dans la Ligue nationale, mais je n'ai pas le choix. Je vais continuer à travailler fort et je ne leur donnerai pas le choix de me faire une place.» Voici ce que le gardien de Fredericton a dit et répété, s'estimant en partie victime des circonstances puisqu'il y avait trois gardiens, donc un de trop, au camp d'entraînement.

Le Canadien a-t-il été honnête à son endroit et n'a-t-il pas tenu un double langage? lui a-t-on demandé.

À ces questions, Theodore a répondu qu'en effet, la décision de le retourner semblait prise d'avance. «Je savais que je ne pouvais pas les forcer à renvoyer Jocelyn (Thibault) dans les mineurs, a-t-il admis, mais j'ai pensé que si je faisais bien, je pouvais forcer un geste.» Comme un échange.

Et Theodore, justement, estime avoir fait ce qu'il avait à faire: «Les statistiques ne disent pas tout mais je sais qu'en me regardant dans le miroir, je peux dire que j'ai connu un bon camp.»

Il ne croit pas qu'il avait à céder le pas juste parce qu'il était le plus jeune et il a rappelé que lors des matchs préparatoires, c'est lui qui a conservé la meilleure moyenne de buts accordés par match et le meilleur pourcentage d'arrêts. C'est exact dans le deuxième cas (.902), mais pas dans le premier, puisque sa moyenne de 2,53 est supérieure à celle d'Andy Moog (2,40). Mais Thibault, son véritable rival, montre une moyenne de 3,45.

Theodore estime aussi avoir prouvé la saison dernière qu'il pouvait tenir son bout dans la Ligue nationale, en dépit de sa moyenne ordinaire de 3,87, combinée à une fiche de 5-6-2. «Ce n'est pas moi qui me suis sorti de Montréal, a-t-il répété. Mais c'est avec eux autres que j'ai signé un contrat.»

Le gardien a précisé hier qu'il n'avait «aucunement demandé» de renégocier un salaire qui le limite à 40 000\$ par année dans la Ligue américaine et qu'il allait respecter la dernière année de l'entente signée avec Serge Savard.

Sa décision de se rapporter à Fredericton au cours des prochains jours sans faire de bisbille était prise depuis la veille, mais il a tenu à en

discuter avec son agent Don Meehaan (et non Gilles Lupien) et sa famille: «J'ai reçu un petit jab, a-t-il dit en anglais, mais je vais revenir plus fort.» C'est encore à Montréal qu'il veut faire carrière, a-t-il assuré.

Il ne souhaite pas passer toute la saison à Fredericton [«parce que je pense que je peux jouer dans la Ligue nationale... »], mais s'il entend impressionner au point de forcer la main de l'organisation, il convient que là encore il n'a pas le contrôle de la situation.

Ses coéquipiers du Canadien, a-t-il estimé, «étaient déçus pour moi» et ont apprécié qu'il ait abattu du bon travail sans rouspéter même si les dés semblaient pipés.

«C'était une situation difficile pour José», a reconnu Thibault d'emblée, tout en rappelant une importante question

• CULTURE •

EXPOSITIONS

L'art au présent

Fernand Leduc et Charles Daudelin au Musée du Québec

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À QUÉBEC

C'est en présence de deux grandes figures de l'art contemporain québécois — tous deux lauréats du prix Paul-Émile Borduas, d'ailleurs — que le Musée du Québec a donné, hier, le coup d'envoi à sa saison d'automne: Fernand Leduc, pour des œuvres récentes de 1992 à 1996, et Charles Daudelin, auquel est consacrée une importante rétrospective couvrant une carrière de presque soixante ans. Deux expositions pour le moins différentes, la recherche d'épuration du premier, sur une période limitée, contrastant fortement avec l'imposante variété de styles et de médias utilisés par le second, tout au long de sa carrière.

Chez Leduc, on découvre une dizaine de peintures ou groupes de peinture où des rectangles de couleurs souvent très proches les uns des autres se veulent l'expression de phénomènes existentiels, évoqués avec un grand effort d'épuration et de concentration. Loin de l'automatisme gestuel de ces débuts, ces tableaux marquent à toutes fins pratiques l'aboutissement d'une démarche sur la couleur d'une grande subtilité. Afin de mieux percer le mystère de ces toiles, qui produisent un fort effet d'ensemble, le public pourra venir visiter l'exposition en compagnie de Fernand Leduc, dimanche prochain, à 14h.

La rétrospective Daudelin, pour sa part, présente un remarquable foisonnement créatif qui, au fil d'un demi-siècle, a joué avec une aisance égale de la figuration et de l'abstraction, en peinture, en dessin, en sculpture, en joaillerie et même dans l'art de la marionnette. Conçue d'une façon qui permet de bien cerner l'évolution et les formes récurrentes de cette œuvre imposante, l'exposition aide à mettre en perspective une œuvre que le grand public connaît souvent déjà mieux qu'il ne le pense.

L'exposition Leduc sera à l'affiche jusqu'au 4 janvier prochain, tandis que la rétrospective Daudelin y sera jusqu'au 15 février.

THÉÂTRE

Mission impossible

QUAND LE VAUTOUR DANSE

Texte: Abba Farhoud. Mise en scène: Guy Beausoleil. Chorégraphies: Dulcinée Langfelder. Musique: Robert-Marcel Lepage. Scénographie: Martin Ferland. Costumes: Nicole Morin. Éclairages: Jean-Charles Martel. Avec Simone Chartrand, Lina Cruz, Daniel Éthier, Dulcinée Langfelder et Jean Maheux. Présenté au Théâtre d'Aujourd'hui, en collaboration avec le Cercle Vertueux Danstheâtre, jusqu'au 17 octobre.

HERVÉ GUAY

Abla Farhoud ne craint pas d'aborder les questions graves. L'auteur des *Filles du 5-10-15* le prouve encore une fois au Théâtre d'Aujourd'hui avec *Quand le vautour danse*. Un drame assez alambiqué pendant lequel Suzanne, une chorégraphe, essaie de se dégager, par la création, de la folie «bouffante» de son frère. Au delà de l'anecdote, déjà assez troublante, elle pose encore une interrogation qu'elle formule de la manière suivante: «*Peut-on transformer notre destin?*»

En parallèle, *Quand le vautour danse* met aussi à l'avant-plan, comme son titre l'indique, une forme dramatique indissociable de la danse à laquelle le texte renvoie constamment. En cours de création, Suzanne élabore en effet une chorégraphie dans laquelle elle transpose sa relation avec Simon par le truchement d'un conte babylonien. Ce niveau se superpose au passé et au présent de même qu'il rêve et à la réalité, qui sans cesse s'interpénètrent dans ce texte aux multiples ramifications. En somme, *Quand le vautour danse* représente un défi de taille non seulement pour un metteur en scène mais aussi pour la chorégraphe et les interprètes chargés de défendre un tel spectacle. Quelqu'un a dit théâtre total? Nous n'en sommes pas très loin, effectivement.

Il en résulte un spectacle baroque à souhait, une production en dents de scie, qui d'une certaine manière rend justice au texte, mais ne parvient pas à pallier ses manques et ses ellipses, ni à capitaliser non plus sur sa force brute. Car c'est dans ce registre et non par la souplesse de la langue qu'Abla Farhoud risquerait de tirer son épingle du jeu. Encore que deux éléments au moins minent cette pièce: d'abord, Simon, un personnage à deux facettes trop univoques; ensuite, tous les flash-back entre Suzanne et son frère, lesquels, à mon avis, viennent davantage brouiller les pistes qu'élucider des rapports qui auraient gagné à être étoffés. A moins que je n'aie été obnubilé par l'interprétation puérile et agaçante de Simone Chartrand, qui n'aide certainement pas la cause de ces scènes.

Quant à l'arrimage entre la danse et la mise en scène, il a du mal à se faire, bien qu'il se produise à quelques reprises. Je pense notamment à l'humour de la séquence où Dulcinée Langfelder mange et danse. Il est vrai que certaines ruptures de ton n'étaient pas faciles à négocier, surtout que la pièce passe parfois sans prévenir du conte littéraire à la réplique style téléroman. Il m'a semblé toutefois que les chorégraphies réussissaient mieux à résoudre les antinomies de l'œuvre que la mise en scène de Guy Beausoleil, où se mêlent effets spectaculaires et une attention exagée



Simone Chartrand et Jean Maheux dans *Quand le vautour danse*

YVES DUBÉ

rée à certains détails malsains. Par exemple, l'inceste de Simon et Suzanne, qui est plutôt un aspect résiduel d'une relation déjà chargée.

Dans le rôle de Suzanne, Dulcinée Langfelder surprend agréablement à l'occasion, mais dans l'ensemble, elle a du mal à rendre la charge dramatique de plusieurs de ses répliques. Le jeu de Jean Maheu souffre quant à lui du manque d'épaisseur de Simon, qui, tour à tour, apparaît comme un clown inoffensif puis la minute d'après comme un anarchiste violent. Il connaît cependant une belle scène: lorsqu'il s'empare des livres et de chaussures de Suzanne pour créer de but en blanc une sorte de microcosme imaginaire mais éphémère qu'il se dépêche de détruire tout aussitôt. Les danseurs, Daniel Éthier et Linda Cruz, s'acquitte bien, pour leur part, de la tâche qui leur a été confiée.

Retenons tout de même qu'Abla Farhoud et ceux qui ont monté ce texte ont au moins tenté de traduire scéniquement comment la folie de quelqu'un d'autre peut sucer mais aussi susciter l'énergie d'un proche. S'il y a quelque chose d'éminemment théâtral là-dedans, voilà aussi un sujet des plus délicats à traiter. Cela dit, la création flirte souvent avec l'impossible et elle y est en quelque sorte tenue. Suzanne, l'héroïne de *Quand le vautour danse* en convient, elle qui se promet de remettre ça avec une nouvelle chorégraphie si elle n'arrive pas à en découdre avec ses problèmes. Il faudra donc avoir à l'œil *Les Rues de l'alligator*, la prochaine pièce d'Abla Farhoud, qui prendra l'affiche de La Licorne en janvier.

Coup de cœur francophone

Une affiche riche et en santé

PASCALE PONTOREAU

Il y a maintenant onze ans, quelques amoureux de la chanson francophone rêvaient de créer un festival bien à eux avec des coups de foudre et des coups de folie. Un festival qui réanimait l'est de la ville et qui mettrait en scène des artistes célèbres et moins célèbres; des artistes d'ici et d'ailleurs... tous intimement francophiles!

Après une décennie de succès, le Coup de cœur francophone persiste et signe et prend l'affiche du 6 au 17 novembre prochain sur le thème «Pour une chanson qui déménage». Cette année encore, le réseau permettra à une dizaine d'invités de se faire voir ailleurs au Canada, aux États-Unis et en Europe sur une distance totale de 8300 km! Surtout, la présente édition accueille — selon sa tradition automnale — des «événements spéciaux, des grandes premières et de belles découvertes».

Durant cette 11^e édition, les honneurs seront accordés au comédien-chanteur Lambert Wilson qui, pour son premier concert nord-américain, viendra présenter l'essentiel de son disque *Démons et merveilles* élaboré autour des trames sonores des films des années 1930 à 1960. Pierre Perret sera le deuxième invité français majeur, bien que ses pièces soient peu connues sur le continent. Rabelaisien et parfaitement épicurien, ses textes demeurent incontournables dans le répertoire francophone.

Très attendue, Terez Montcalm viendra présenter le spectacle associé à son récent album *Parle pas si fort*, tandis que Nancy Dumais parlera aux anges en direct du cégep Maisonneuve. Nilda Fernandez, la plus hispano-

phone des francophones, et Jean-Louis Murat, auteur de l'audacieux *Dolorès*, seront de la partie.

Parmi les huit différentes séries qui composent la programmation, Gilroy Roy accompagné des Francine Raymond, Rudi Caya, Daniel Lavoie, Judi Richards, Les Frères à ch'val, Manon d'Inverness, Pierre Bertrand et les Colocs présenteront un hommage bien personnel à Gaston Mandeville. Autre événement: la création d'une scène dédiée au rock-rap local. Sur la scène du Zest où se tiendra cette série, s'enchaîneront des groupes à découvrir et qui, malgré leur confinement dans le quasi-anonymat, surprendront par leur indéniable vitalité.

Rendez-vous officiels du Coup de cœur, le Lion d'or accueillera à sa façon des «happenings» aux ambitions délimitées avec le flambeau de Sttella, Jean-Luc Fonck et le concert-apéritif exclusif des Colocs qui précèdera la sortie de leur nouvel album, *Dehors novembre*.

Sur les quelque soixante-dix spectacles réunissant près de trois cents auteurs-compositeurs-interprètes et musiciens, citons encore les Belges Jean-Louis Daulne et Vincent Trouble, l'Argentine Marikena Monti, l'Algérien Rachid Bahri. Les enfants et les aînés pourront eux aussi s'offrir des coups de cœur, avec Michel Faubert, La Bande Magnétique et Elio Ramboni pour les premiers, et toute la joyeuse bande de la boîte à chansons Chez Clairette pour les seconds. Dernière nouveauté: *Une rivière avant la nuit*, une radio-fiction musicale signée par Nelson Minville et diffusée sur les ondes de Radio-Canada.

EN BREF

Don de un million

(Le Devoir) — Le Ballet national du Canada a reçu un don d'un million des Torontois John et Margaret Bahen. M. Bahen, entrepreneur spécialisé dans la construction d'autoroutes, d'aéroports et de métros, destine cette somme à un fonds de tournée canadienne que met sur pied le Ballet national. «*Trop de villes et de petites communautés n'ont pas accès à la magie d'une performance sur scène*», déplore M. Bahen.

Miller chez Duceppe

Lundi prochain, 29 septembre, à 20h,

dans le cadre des célébrations entourant son 25^e anniversaire de fondation, la Compagnie Jean Duceppe organise une lecture publique de *La Mort d'un commis voyageur*, de l'auteur américain Arthur Miller. Les billets se vendent 6 \$, mais l'entrée dans la salle de la Place des arts, à Montréal, est gratuite pour les abonnés de la compagnie. Cette pièce phare de la dramaturgie contemporaine a été présentée pour la première fois par la Compagnie en 1973, avec son fondateur dans le rôle-titre. Elle a ensuite été reprise en 1975 et en 1983, avec grand succès. Au cours de la saison 1997-1998, quatre autres lectures du genre seront proposées au grand public et aux abonnés.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

DAVID BOWIE

Émeute rue Sainte-Catherine? Des locaux de Musique Plus, Geneviève Borne s'entretient en direct et en exclusivité avec David Bowie.

Musique Plus, 16h

GRANDS REPORTAGES

Poursuite de la grande série de reportages sur la vie privée. Ce soir, un documentaire de Channel Four de Londres sur la profusion de caméras vidéo aux États-Unis, qui suscitent voyeurisme et atteintes à la vie privée.

RDI, 20h

OZIAS LEDUC

Documentaire-fiction de Michel Brault sur le célèbre peintre, maître de Borduas.

TV5, 20h

L'ÉCUEYER

Les invités: François Morency, Judi Richard et Alain Vigneault.

Radio-Canada, 21h

ER

Fans de séries médicales, à vos postes: retour ce soir de la célèbre série américaine, alors qu'une équipe de tournage envahit la salle d'urgence.

NBC, CTV, 22h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



TU SERAS UN HOMME...

(4) (This Boy's Life) É.-U. 1993. Drame psychologique de M. Caton-Jones avec Robert De Niro, Ellen Barkin et Leonardo DiCaprio. Croyant trouver en lui le modèle idéal pour son jeune fils, une divorcée se remarie avec un homme qui se révèle tyrannique et très violent.

SRC 23h20

INTO THE WEST

(3) Irl. 1992. Aventures de M. Newell avec Gabriel Byrne, Ciaran Fitzgerald et Ruaidhri Conroy. Après la confiscation par la police de leur cheval, deux enfants de Dublin fuient avec la bête en s'imaginant être des héros de western.

CTV 1h

THE PLAYBOYS

(3) Irl. 1992. Drame sentimental de G. MacKinnon avec Robin Wright, Albert Finney et Aidan Quinn. En 1957, dans un village d'Irlande du Sud, un policier alcoolique est amoureux d'une jeune mère célibataire qui lui préfère un comédien ambulant.

CTV 0h35

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	(2) (2) (4) (6) (7) (9) (10) (11) (12) (13)	Sur la piste	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir Impact (18:30)		Virginie	La Vie d'artiste Au-delà de l'image	Sous le signe du lion		L'Écuyer / Alain Vigneault, François Morency, Judi Richards		Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / TU SERAS UN HOMME... (4) avec Robert De Niro, Ellen Barkin (23:20)
TVA	(4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (15)	Claire Amarche / A qui sert le couple? (16:00)	Les Mordus / Denis Bouchard, Marie-France Lambert		Le TVA	Piment fort / François Massicotte, Louis-Georges Girard, Gilles Payer	Politiquement Colette / Andrée Boucher, Gaston L'Heureux	La vie est un sport dangereux / RBO, 100 Limites	Diana, sa vraie histoire (1/4)		Spécial Téléromans		Le TVA	Le Poing J / Nana Mouskouri, Patrick Huard, Guy Fournier, Willy Pasini, Jann Arden	Le TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)	
TQS	(15) (17) (24) (30) (46)	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Quimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct		En pleine nature		Point de vue avec Pierre Bourgault		National Geographic		Québec plein écran	Lectures de fin de soirée
TOS	(2) (4) (16) (30) (35) (49)	Les Simpson	Le Grand Journal		Presse-citron	Flash / Nana Mouskouri	La fin du monde est à 7 heures	Métier Policier	Cinéma / TRISTE MÉMOIRE (5) avec Lindsay Wagner, David Dukes				Aux frontières du réel	Le Grand Journal	Sports Plus	
CÂBLE	(RDI) (TV5) (D) (V) (MP) (MX) (CF) (TTF) (RDS)	Le Journal FR2 Des Chiffres... Alerte... (16:00) La Vie... (16:00) M. v. (12:00) MusiMax Collection (14:00) Schtroumpfs Panthère rose Le Studio Soeur volante Radio Enfer	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI / Maisonneuve à l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest					
CTV	(8) (13) (12) (GBL) (24) (8) (13) (22) (3) (8) (5) (10) (33) (57) (MM) (TSN)	Oprah (16:00) Home Videos Home Improv. Newsline Pulse Wheel of... Jeopardy Nothing Sacred Cracker The National / CBC News The National Update News CTV News Nightline Pulse / Sports	Mad About You Seinfeld													
CBC		The Young and the Restless Bananas / ... Pingu / Arthur News Montel... (16:00) 101 Dalmatians M*A*S*H The Simpsons News Rosie... (16:00) Mad About You Seinfeld News Coach News Extra! Bill Nye C. Sandiego? Book of Virtues Daily R.S.V.P. MuchMegaHits Off the Record Sportsdesk	S. Bus / Planet Kratt's...	Bill Nye Great Lakes Alive Wheel of... Jeopardy E.T. Mad About You Frasier Grace Under...												
ABC		Rosie... (16:00) Oprah (16:00) Home... (16:00) Rosie... (16:00) Kratt's... Bill Nye Wishbone VideoF. (12:00) Motoring '97														
NBC																
CBS																
PBS																

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Chirurgie artistique

Après l'art poitrinaire et débinaire de la star porno Annie Sprinkle, après les photos de la morgue du Musée d'art contemporain de Montréal, c'est au tour de l'«art charnel» de la Française Orlan, qui se soumet à des chirurgies esthétiques en public, de tenter de secouer le pommier de nos certitudes artistiques. Non-sens, provocation à vide, numéro de cirque ou art des limites? Qui osera, jugera.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir

Elle n'a qu'un nom: Orlan. Son corps, par contre, se transforme sans cesse, depuis quelques années, sous les coups de bistouri donnés par des chirurgiens esthétiques costumés par de grands couturiers qui acceptent de travailler dans un bloc opératoire redécoré comme une salle de bal. A New York, récemment, pour sa septième performance du genre, Orlan s'est fait placer sous le front des implants habituellement utilisés pour relever les pommettes. Elle a aussi réalisé quelques œuvres de circonstance: elle a dessiné avec son sang; elle a transformé sa chair en reliquaire; elle s'est fait prendre en photo et en vidéo. Certaines de ses interventions chirurgicales (et artistiques...) ont même été retransmises par satellite dans quelques musées. Formée artistiquement à la pure et à la dure, dans les déliantes années soixante-dix, Orlan se définit comme «la première artiste à utiliser la chirurgie et la chirurgie esthétique».

Samedi, dans deux jours donc, à 20h30, elle proposera une intervention-conférence intitulée «Ceci est mon corps, ceci est mon logiciel», aux Foufounes électriques, à Montréal, dans le cadre de la troisième Manifestation internationale Vidéo et Art électronique organisée par Champ libre. Dimanche, Orlan présentera une programmation de son travail vidéo et, tout au long de la Manifestation, les visiteurs des Foufounes auront accès à un cédérom sur son travail.

Certains n'auront pas besoin de se rendre là, ni même de relire Jacques Ellul, pour penser que cette performance et ces vidéos ne constituent qu'une pitoyable preuve de plus de «l'Empire du non-sens» érigé depuis quelques décennies par l'art contemporain. D'autres, plus ou moins conditionnels des déplacements infimes aux marches du royaume esthétique, iront, verront, jugeront.

Ce sera donc la routine habituelle, quoi. A Montréal comme ailleurs dans le monde, Orlan suscite toujours les mêmes sempiternels débats autour de la valeur et de la signification de son art (ou de ce qui en tient lieu).

Ses adversaires, qui ne sont pas que des bigots anti-modernes, l'ont accusée de n'être qu'une bête de cirque de plus, une provocatrice minable dans un monde revenu de tout, qui en a vu d'autres depuis les dadaïstes. Des féministes lui ont aussi reproché de faire insidieusement la promotion de la chirurgie esthétique, perçue comme un instrument d'asservissement des femmes aux normes définies par les hommes.



Ses admirateurs la décrivent au contraire comme une artiste véritable, qui interroge le statut actuel du corps dans notre univers technique et manipulateur — Dolly, ça vous dit quelque chose? On a aussi relié sa pratique à l'effondrement des valeurs judéo-chrétiennes où la douleur a toujours été perçue comme une source de rédemption et de purification. Dans une entrevue accordée à *Voir*, la semaine dernière, Orlan elle-même a défendu son «art charnel» comme «nécessairement féministe», puisqu'il s'affiche «contre les standards [que la chirurgie esthétique] véhicule et qui s'inscrivent particulièrement dans les chaires féminines, mais aussi masculines».

Reste une autre possibilité: que les médias ne se jettent pas sur la bête, que la tentative de provocation tombe à plat. Ce qui serait dommage pour Mme Orlan, mais qui constituerait tout de même un fascinant témoignage sur le peu d'intérêt porté au radicalisme, réel, virtuel ou «belle» par notre temps fou et mou...

Irit Batsry
à la Cinéma ONF

Irit Batsry, qui est également présente à la 3e Manifestation internationale, ne suscitera pas de vague, du moins pas de ce genre noir et critique. Sa très belle trilogie *Passage to Utopia* est présentée ce soir, à 20h45, en version française, à la Cinéma ONF québécoise. Cette œuvre vidéo-graphique en trois volets (*Stories from the Old Ruin*, 1986, *Leaving the Old Ruin*, 1986-1989, et *Traces of a Presence to Come*, 1990-1993) pose des questions sur les notions de mémoire, d'identité et de création dans la conscience individuelle et collective. Les images créées à l'aide de techniques numériques et analogiques ont été combinées à des textes poétiques et une musique envoûtante. L'artiste, qui a reçu de nombreux prix dans des festivals internationaux, sera sur place, ce soir, à la Cinéma ONF, rue Maisonneuve à Montréal. Renseignements: 842-9763.

Vernissages, etc.

■ Aujourd'hui: *Vers le Nouveau Monde: Caboto et les navigateurs italiens sur la route des Amériques*, au Musée Stewart, au Fort de l'île Sainte-Hélène. Renseignements: 861-6701.

CONCERTS CLASSIQUES

Une première ordinaire

OSM

LES CONCERTS GALAS

C. M. von Weber: Euryanthe, ouverture; P. I. Tchaïkovski: Concerto pour piano n° 1 en si bémol mineur, op. 23; L. van Beethoven: Symphonie n° 6 en fa majeur, op. 68, Pastorale. Cecile Licad, piano; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Stanislaw Skrowaczewski. Salle Wilfrid-Pelletier, le 23 septembre 1997.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Sitôt le premier son lancé dans la salle, tous soupirent d'aise: assurément, nous sommes à l'OSM et cela fait du bien. Enfin, un orchestre! Dans ces conditions, on s'inquiète peu de l'interprétation de l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber, fort bien rendue, un peu raide pour lui donner du nerf, et on prend plaisir à entendre de magnifiques musiciens jouer avec entrain.

Quand arrive le concerto, une légère déception commence à s'installer. Tout d'abord, parce que le piano est faux, très faux même, et qu'il va continuer à se désaccorder tout au long de l'œuvre, au point où on aura presque peur de l'entendre. Ensuite, il y a la gène ressentie par la mésestime entre chef et soliste en ce qui concerne les tempos. Plusieurs fois, la soliste aura à pousser le chef. On la sent impétueuse, mais cela ne la sert guère. Elle a tendance à taper les accords, éprouve des ennuis techniques impardonnables chez une professionnelle dans les traits d'octave et manque de puissance, ce qu'elle compense par une accélération quelquefois déplacée.

Nonobstant ces réserves, il faut lui reconnaître une belle compréhension de la partition, surtout dans les moments où elle joue seule et où elle peut sans trop de compétition faire ressortir tel ou tel chant intérieur pour démontrer que le Tchaïkovski n'est pas que de la poudre aux yeux. Son jeu de pédale est spécialement intéressant; elle sait nettoyer la résonance sans rien perdre du son. En un plus petit amphithéâtre (ou une meilleure acoustique), elle aurait certainement été mieux appréciée, n'ayant plus à se battre contre des conditions ingrates.

La Pastorale suivait. On pense souvent: encore!, mais quand on l'écoute attentivement, on ne saurait nier le réel plaisir qu'il y a à l'entendre. Elle a bénéficié de tempos assez allants, ce qui a parfaitement convenu au mouvement initial et au *Scherzo*, le meilleur moment de la soirée. Le chef pourtant ennui vite par son attention maniaque aux voix mitoyennes. Il est bon de faire entendre «l'accompagnement», mais pas au détriment de la ligne principale, surtout lorsqu'il s'agit d'une des rares compositions de Beethoven à faire tant usage de la mélodie comme moyen d'organisation.

Tout devient terne, rien ne s'épanouit, et même l'orage fait plus penser à une légère ondée sous la risée qu'à un débordement de la nature. Chose intéressante dans ce tiédisme: la clarté des basses, assez inhabituelle.

D'une affiche conventionnelle qui peut produire beaucoup avec de l'inspiration, le public n'a reçu en fin de compte qu'une lecture ordinaire, juste bien mise en place et qui ne fait pas encore décoller la saison de l'OSM.

CINÉMA



Notre Dame des chevaux, de Jean Chabot

SOURCE ONF

Quatre fois le monde

Jusqu'au 14 octobre, le Cinéma ONF fait place au moyen métrage québécois

Dès ce soir, le Cinéma ONF propose aux cinéphiles un programme intitulé *Curieuses Coïncidences*, constitué de trois films indépendants signés Sylvain L'Espérance (*Le Temps qu'il fait*), Céline Baril (*L'Absent*), Jean Chabot (*Notre Dame des chevaux*), ainsi que d'une vidéo de Charles Guilbert (*Rien ne t'aura, mon cœur*).

MARTIN BILODEAU

Entre la mémoire et le présent, entre la fiction et le réel, quatre visions du monde se bousculent à l'ONF, des regards aiguisés souvent, parfois plus troubles...

Sylvain L'Espérance, auteur de l'excellent *Les Printemps incertains*, reprend ici la formule du documentaire engagé mais jamais gueleurd, où les petites misères de Montréalais venus d'ailleurs (de la campagne environnante à l'Algérie, en passant par la Russie) sont mises en perspective par un regard sincère et sans faux-fuyant, sympathique à la vie de ces ouvriers, petits commerçants ou musiciens du métro, sans jamais perdre de vue le cadre global, que quelques plans muets sur le marché boursier, par exemple, remettent dans leur cruelle perspective. L'Espérance donne la parole à des gens qui ne l'ont jamais eue, qui n'ont ni la couleur ni l'éloquence des héros de documentaires. Dans toute leur banale humanité, ceux-ci sont les objets abstraits des discours politiques et économiques de nos dirigeants qui semblent ignorer que, derrière les chiffres, se cachent des individus animés du désir de s'intégrer à la machine collective qu'on nomme société. Voilà un très beau documentaire, de ceux qui laissent parler les gens et les images.

Jean Chabot (qui nous avait déjà

donné *Sans Raison apparente*) est animé de préoccupations parentes. Quoique son *Notre Dame des chevaux* repose davantage sur la fracture passé-présent, mise en perspective par les revendications des ouvriers agricoles qu'il a filmés entre 1966 et 1975, dans l'espoir de monter un film qui, jusqu'à aujourd'hui, n'avait jamais pris forme. Après Mireille Dansereau et ses *Marchés de Londres* l'année dernière, Chabot a donc lui aussi ressorti ses vieilles bobines pour s'atteler à la réalisation de ce projet, faisant à nouveau appel à son équipe d'ailleurs, dont le directeur photo Pierre Mignot. Témoin du temps qui passe et des choses qui ne changent pas, *Notre Dame des chevaux* tient à la fois du journal, du reportage, du pamphlet et de l'hommage (à la famille de Chabot, plus particulièrement à son défunt père), marquant la transition entre l'agriculture artisanale et l'industrie agricole. Malgré quelques contours poétiques inutiles, ce film pose un regard lucide sur la fracture qui a à jamais séparé l'humain de la machine, dont les conséquences sont encore difficiles à mesurer. A cet égard, *Notre Dame des chevaux* est un important repère.

Avec *L'Absent*, Céline Baril part d'une approche plus poétique et fragmentée. Ce documentaire déguisé en fiction (ou serait-ce une fiction habillée comme un documentaire?) remonte le courant en partant de l'histoire de Paul Kadar, architecte et musicien d'origine hongroise qui, lors d'un voyage à Budapest, s'est jeté dans les eaux du Danube, sous les yeux impuissants de sa femme Françoise et de son fils Roland. Une vingtaine d'années plus tard, ce dernier refait le voyage en Europe, à la recherche de souvenirs qui lui permettraient de compléter la partition inachevée du défunt. Ce long métrage contemplatif, au rythme lent et au souffle régulier, cherche moins les causes de la mort de Kadar que les conséquences de sa vie, réunies en un seul homme, Roland, que sa quête ramènera à lui-même.

Interviews, photographies, reconstitutions et, pour combler les vides, un chapelet de suppositions, forment le corps de ce film tourné en noir et blanc, dont l'anecdote de départ tient davantage du prétexte, et Roland de fil conducteur, pour nous promener dans les rues de villes d'Europe peuplées d'absents comme Roland, témoins passifs d'un monde dont ils ne voient que le présent.

Enfin, quelques mots sur *Rien ne t'aura, mon cœur*, vidéo réalisée par Charles Guilbert, avec la collaboration de Serge Murphy et Michel Grou. Constitué de huit tableaux exclusivement composés de scènes chantées à la Demy ayant pour thème le désir le désir, la difficulté de l'exprimer et la joie de le vivre, *Rien ne t'aura, mon cœur* est un objet étrange, ludique et dérangeant, à la fois dadaïste et hyperréaliste, avant-garde et kitsch, qui suit un parcours cahotique amorcé dans l'incompréhension et les portes fermées, qui monte sur le plateau du questionnement individuel et conduit en dernière instance, comme une boucle qui se referme, à un nouveau départ pour l'amour. En sandwich entre deux films, cette vidéo ressemble à un objet puisé in extremis dans un musée pour compléter une programmation dont elle constitue, en effet, la plus curieuse coïncidence.

Champ libre

Ménagerie de verre

BERNARD LAMARCHE

Un des moments forts de la Troisième Manifestation internationale Vidéo et Art électronique, passez-vous le mot, est sans contredit la présence de l'artiste français Patrick de Geetere, dont on projettera la trilogie *Le Palais de cristal: En pire* (1993, 19 min.), *Jeanne* (1995, 33:04 min.) et *Stupa* (1996, 50 min.). Une fresque vidéo où s'entrechoquent en rafale des images nimbées mur à mur d'un spectre sonore saturé de bruits et de musiques fuyant de toutes parts. Dans l'ensemble, l'œuvre de De Geetere cultive avec finesse et sans jamais devenir rébarbative l'art difficile de la syncope.

Les images usées que De Geetere utilise, comme des vieilles pellicules mal restaurées, plongent l'œuvre dans un lointain marqué de nostalgie. L'œuvre semble avoir subi une patine destructrice, comme si le temps s'en était déjà emparé. Aux troupes de cette usure feinte correspond le grincement des sons qui pourraient à la limite être indépendants du visuel, mais qui en fait l'amènent ailleurs, mimant ce que nomme à propos, François Cormier, directeur artistique de la Manifestation, «le bruissement des choses».

En pire se veut la réécriture en mode chaotique de la structure d'un road-movie. Le montage en saccade d'images inquiètes semble traquer l'été d'un couple qui reviendra tout du long. L'utilisation des technologies pauvres, qui caractérise les œuvres récentes de De Geetere est toutefois encore plus apparente dans la seconde portion du programme, qui aborde cette fois le délicat sujet de la mort de l'artiste. Avec des échos au premier volet, des images de famille ou de voyages entrecoupées de portraits racontant la mémoire, cette portion contient en grande partie des images filmées à la manière d'une vidéo amateur.

Le troisième volet, *Stupa*, tire son nom des édifices bouddhistes qui ponctuent le paysage tibétain contenant des offrandes. D'une facture légèrement plus académique, l'œuvre contient différents témoignages sur le couple, l'amour, les enfants, etc. Non moins intéressante, notamment pour sa narration rarement impertinente, cette somme de pensées entrecoupées, d'une esthétique plus ampoulée, n'a pas su faire l'économie de petites lourdeurs, et ce malgré la qualité indéniable de sa photographie. La trilogie ne mérite pas cependant qu'on aborde ses parties séparément. La projection est prévue samedi, aux Foufounes électriques, à 14h30.

THÉÂTRE

PÉRISCOPE

Saison 1997-1998

Un lieu ouvert sur l'émotion
dès le 1^{er} octobre

Le précepteur de Michael Mackenzie

Les Reines de Normand Charette

L'homme effacé de Michel Ouellette

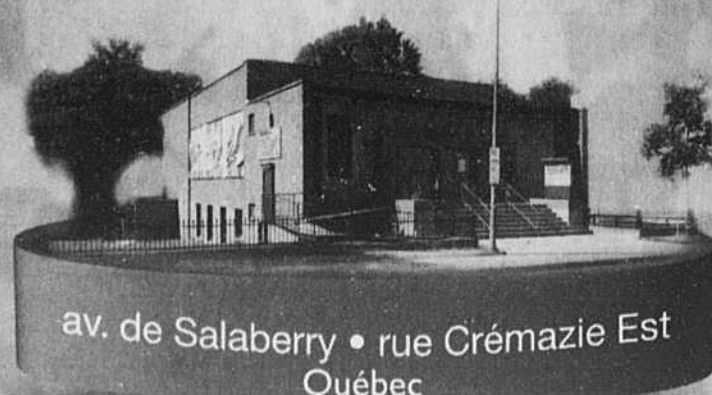
Sirènes de Lise Castonguay

Motel Hélène de Serge Boucher

La demande d'emploi de Michel Vinaver

Les Guerriers de Philippe Minyana

Ecce Homo de Michel Nadeau



av. de Salaberry • rue Crémazie Est
Québec

Abonnez-vous au

(418) 529-2183 / (418) 648-9989

À partir de 36 \$

Les Violons du Roy
BERNARD LABADIE
Direction artistique et musicale

Façons et contrefaçons
J.S. Bach
Variations Goldberg
(arrangement pour cordes et basse continue de Bernard Labadie)
et des œuvres de
C. Avison F. Geminiani
Chef: Bernard Labadie

MONTREAL, samedi 27 septembre 1997 à 20 h
Salle Claude-Champagne
Billetterie Articulée: (514) 844-2172

QUÉBEC, vendredi 26 septembre 1997 à 20 h
Palais Montcalm
Billetterie et abonnements: (418) 670-9011

Gaz Métropolitain

Radio-Canada Chaîne culturelle FM Desjardins